

COMMUNICATION FINANCIÈRE

RÉSULTATS AU 31 DÉCEMBRE 2024

CFG BANK



FORTE CROISSANCE DES RESULTATS EN 2024 ENCOURS CREDITS + 28%, PNB + 43%, RNPG de 262 MDH + 58%

Le Conseil d'Administration de CFG Bank s'est réuni le 19 février 2025, pour examiner l'activité de la Banque et du Groupe pour l'année 2024 et arrêter les comptes au 31 décembre 2024.

A PROPOS DE CFG BANK

Créée en 1992, CFG Bank est l'une des premières banques d'affaires au Maroc. Elle repose aujourd'hui sur son activité historique, couplée à une activité de banque commerciale lancée en 2015, visant à offrir un service premium à des clients exigeants.

La banque commerciale opère essentiellement sur deux segments de clients : (i) les particuliers sensibles à la qualité de service et (ii) les moyennes et grandes entreprises.

Elle est focalisée principalement sur la production de deux types de crédits : les crédits immobiliers acquéreurs (1/3 du portefeuille 2023) et les crédits d'investissements aux moyennes et grandes entreprises.

Le modèle de banque commerciale est un modèle multicanal reposant notamment sur des canaux digitaux d'avant-garde (applis, site web) qui permettent de réaliser tous types d'opérations courantes et sur un nombre limité d'agences de dernière génération pour accompagner les clients dans leurs moments de vie importants. La banque par téléphone est un canal additionnel accessible tous les jours jusqu'à 21h.

DISPOSITIF MULTICANAL CFG BANK



APPLI CFG BANK

Gestion des comptes en toute autonomie

Notée 4,7 sur apple store



CENTRE DE RELATION CLIENTS

Banquiers accessibles jusqu'à 21h 7j/7



18 AGENCES

Ouvertes jusqu'à 19h



100 GABs

Avec dépôt de chèques et d'espèces

FAITS MARQUANTS

- Après une année 2023 marquée par l'introduction en bourse de CFG Bank et des résultats records, 2024 a permis de poursuivre cette dynamique de croissance avec un RNPG en forte hausse à 262 MDH (+58%). La croissance est portée par l'ensemble des métiers de la banque, notamment en termes de production de crédits et de collecte de dépôts.
- Les métiers de la banque d'affaires enregistrent également une progression à deux chiffres grâce à la bonne tenue des marchés actions et taux et à la progression des métiers de gestion d'actifs.
- L'année 2024 a été marquée également par la reprise du programme d'investissement de la banque pour accompagner sa croissance, que ce soit en informatique, en communication ou en développement du réseau d'agences.
- Dans ce cadre CFG Bank a ouvert en 2024 deux nouvelles agences à Casablanca : une agence dédiée à la clientèle PRO & TPME et une nouvelle agence pour particuliers dans le quartier Palmiers. Le programme d'investissement prévoit également l'ouverture de 5 agences à horizon 2026 à Casablanca, Rabat, Marrakech et Tanger.

COMMUNICATION FINANCIÈRE

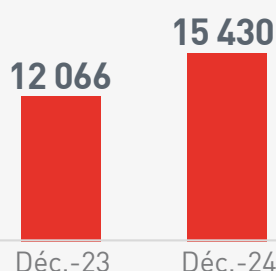
RÉSULTATS AU 31 DÉCEMBRE 2024

CFG BANK



Crédits clientèle*

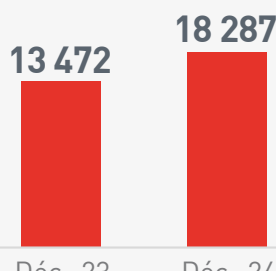
↑ +28%



* Hors pensions et découverts des fonds

Dépôts clients**

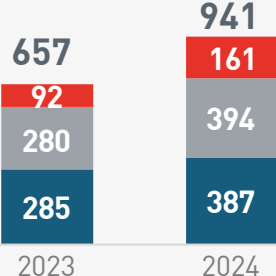
↑ +36%



** y compris CDs et hors pensions et fonds

PNB consolidé

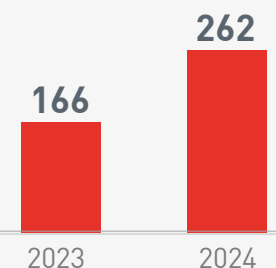
↑ +43%



- Brokerage, trading, corporate finance
- Commissions (bancaires, change, asset management, asset management immobilier)
- Marge d'intérêt

RNPG

↑ +58%



Encours crédits : 15,4 milliards de DH (+ 28%)

L'encours de crédits s'établit à 15,4 milliards de DH au 31 décembre 2024, et enregistre une croissance de 28%, soit une production nette de 3,4 milliards de DH, tirée essentiellement par le segment « Entreprises ».

Encours dépôts : 18,3 milliards de DH (+ 36%)

Les dépôts de la clientèle ont cru de 36% en 12 mois, soit une collecte nette de 4,8 milliards de DH, pour s'établir à fin décembre 2024 à 18,3 milliards de DH.

Les dépôts non rémunérés continuent à représenter près de la moitié (46%) de l'ensemble des dépôts et ce, malgré la très forte croissance des crédits.

PNB consolidé : 941 MDH (+43%)

Le PNB à caractère récurrent, décomposé en marge d'intérêt et commissions, a atteint 781 MDH, en hausse de +38% :

- La marge d'intérêt s'établit à 387 MDH (+36%), tirée par la hausse des encours malgré une légère baisse de la marge en % (hausse du coût des ressources).
- Les commissions atteignent 394 MDH (+41%), et comprennent tant les commissions bancaires que ceux des métiers de gestion d'actifs.

Le PNB à caractère moins prévisible (intermédiation boursière, trading obligataire et actions, corporate finance) atteint 161 MDH contre 92 MDH en 2023, grâce à un marché obligataire et actions favorables en 2024.

RBE consolidé : 388 MDH (+74%)

Le Résultat Brut d'exploitation progresse à un rythme plus soutenu que le PNB, malgré une hausse plus importante des charges en 2024, liée à la relance du programme d'investissements.

Résultat Net part du groupe : 262 MDH (+58%)

Le RNPG ressort à 262 MDH en 2024 contre 166 MDH en 2023, soit une hausse de 58%.

Le résultat net tient compte d'un coût du risque de 41 MDH en 2024 (soit 0,3% des encours). Le coût du risque de la banque demeure modéré du fait de son positionnement spécifique et d'une bonne couverture des crédits par des garanties.

Capitaux propres

Les capitaux propres consolidés s'établissent à 1 840 MDH à fin 2024 contre 1 688 en 2023. Le ROE ressort ainsi à 15,7%.

Politique de dividendes

Sous réserve de l'aval du régulateur, le Conseil a décidé de proposer à l'Assemblée Générale un dividende de 3,30 DH par action, identique à l'année dernière et payable en juin 2025.

GUIDANCE 2025 & GUIDANCE À MOYEN TERME

2025 devrait être une nouvelle année de progression rapide de l'activité de CFG Bank, de son Résultat Brut d'Exploitation (RBE) et de son Résultat Avant Impôts (RAI).

Ayant consommé ses déficits fiscaux reportables, CFG Bank supportera désormais pleinement l'IS. De ce fait, le Résultat Net Part du Groupe (RNPG) devrait afficher en 2025 une croissance moindre que celle du RAI.

CFG Bank souhaite compléter sa guidance annuelle chiffrée par une guidance à moyen terme, également quantitative. A cet effet, l'organisation de son 1^{er} « Capital Markets Day » est prévue pour le mois de mai prochain.

Croissance 2025/2024

RBE	> + 20%
RAI	> + 25%
RNPG	> + 12%



COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE CFG BANK

AU 31 DÉCEMBRE 2024

CFG BANK

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2024

Le Groupe CFG Bank a établi ses comptes consolidés au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 en conformité avec le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) tel qu'adopté par l'IASB (International Accounting Standards Board) à cette date. Ce référentiel comprend les normes IFRS 1 à 9 et les normes IAS (International Accounting Standards) 1 à 41, ainsi que leurs interprétations. Les comptes consolidés du Groupe CFG Bank ont été établis selon le principe du coût historique à l'exception des actifs financiers disponibles à la vente et actifs financiers à la juste valeur par résultat, qui sont évalués à leur juste valeur.

1. NORMES ET PRINCIPES DE CONSOLIDATION

BASES DE PREPARATION

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de CFG Bank et ses filiales au 31 décembre 2024. Les filiales sont consolidées à compter de la date d'acquisition, qui correspond à la date à laquelle le Groupe a obtenu le contrôle, et ce jusqu'à la date à laquelle l'exercice de ce contrôle cesse. Les états financiers des filiales sont préparés sur la même période de référence que ceux de la société -mère, sur la base de méthodes comptables homogènes. Tous les soldes, produits et charges intra-groupes ainsi que les profits et pertes latents résultant de transactions internes, sont éliminés en totalité. Les intérêts minoritaires représentent la part de profit ou de perte ainsi que les actifs nets, qui ne sont pas détenus par le groupe. Ils sont présentés séparément des capitaux propres attribuables à la société - mère.

PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Les entreprises contrôlées par CFG Bank sont consolidées par intégration globale. CFG Bank contrôle une filiale lorsqu'elle est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles afin de bénéficier de ses activités. Les entreprises sous contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle ou mise en équivalence. CFG Bank possède un contrôle conjoint lorsque, en vertu d'un accord contractuel, les décisions financières et opérationnelles nécessitent l'accord unanime des parties qui se partagent le contrôle. Les entreprises sous influence notable sont mises en équivalence. L'influence notable est le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle d'une entité, sans en tenir le contrôle. L'influence notable est présumée exister lorsque CFG Bank détient, directement ou indirectement, 20% ou plus des droits de vote d'une entité. Les variations de capitaux propres des sociétés mises en équivalence sont comptabilisées à l'actif du bilan sous la rubrique « Participations dans les entreprises mises en équivalence » et au passif du bilan sous la rubrique de capitaux propres appropriée. L'écart d'acquisition sur une société consolidée par mise en équivalence figure également sous la rubrique « Participations dans les entreprises mises en équivalence ».

LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Norme

Une immobilisation corporelle est un actif physique d'utilisation durable pour une entreprise employé dans la production de biens et services ou loué à des tiers ou à des fins administratives.

L'évaluation d'une immobilisation corporelle doit être déterminée soit selon le modèle du coût soit selon le modèle de la réévaluation :

Le modèle du coût amorti

Après sa comptabilisation initiale, un actif corporel doit être comptabilisé à son coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

Le modèle de la réévaluation

Après sa comptabilisation initiale, un actif corporel doit être comptabilisé à son montant réévalué, à savoir sa juste valeur à la date de réévaluation, diminué du cumul des amortissements ultérieurs et du cumul de pertes de valeur ultérieures. Les réévaluations doivent être effectuées avec une régularité suffisante pour que la valeur comptable ne diffère pas de façon significative de celle qui aurait été déterminée en utilisant la juste valeur à la date de clôture. La juste valeur est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé entre des parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale.

L'approche par composants

Les éléments significatifs des immobilisations corporelles qui imposent un remplacement à intervalles réguliers sont comptabilisés comme des actifs distincts et amortis car ils ont des durées d'utilité différentes de celles des immobilisations corporelles auxquelles ils sont liés.

La valeur résiduelle est le montant net qu'une entreprise s'attend à obtenir pour un actif à la fin de sa durée d'utilité après déduction des coûts de sortie attendus.

La durée d'utilité est la période pendant laquelle l'entreprise s'attend à utiliser un actif. L'amortissement débute quand cet actif est disponible pour être utilisé.

La base amortissable correspond au coût de l'actif (ou montant réévalué) diminué de sa valeur résiduelle.

Options retenues

Les options retenues sont celles du modèle du coût amorti et de l'approche par composants. Les frais d'acquisition ont été inclus dans le coût des immobilisations corporelles concernées.

La valeur résiduelle des composants autres que les terrains est supposée nulle.

Les durées d'amortissement retenues en IFRS sont résumées dans le tableau suivant :

Catégorie des Immobilisations Corporelles	Durée de vie	
	Social	IFRS
Immeubles d'exploitation	20 ans	50 ans
Agencements, aménagements et installations	10 ans	15 ans
Mobilier et matériel de bureau	5 ans	10 ans
Matériel informatique	5 ans	5 ans
Logiciels informatiques	entre 5 et 10 ans	entre 5 et 15 ans
Matériel roulant	5 ans	5 ans

IMMEUBLES DE PLACEMENT

Normes

Un immeuble de placement est un bien immobilier détenu pour en retirer des loyers ou pour valoriser le capital ou les deux. Par conséquent, un immeuble de placement génère des flux de trésorerie largement indépendants des autres actifs détenus par l'entreprise. Ceci distingue un immeuble de placement d'un bien immobilisé occupé par son propriétaire. La production ou la fourniture génère des flux de trésorerie qui sont attribuables non seulement au bien immobilier mais aussi à d'autres actifs utilisés dans le processus de production ou d'offres.

Options retenues

A la date d'arrêt, le groupe CFG Bank ne dispose pas d'immeubles de placement.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Norme

Une immobilisation incorporelle est un actif non monétaire, identifiable et sans substance physique, détenu en vue de son utilisation pour la production ou la fourniture de biens et services, pour la location à des tiers ou à des fins administratives.

L'évaluation d'une immobilisation incorporelle doit être déterminée soit selon le modèle du coût soit selon le modèle de la réévaluation :

• Le modèle du coût amorti

Après sa comptabilisation initiale, un actif incorporel doit être comptabilisé à son coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

• Le modèle de la réévaluation

Après sa comptabilisation initiale, un actif incorporel doit être comptabilisé à son montant réévalué, à savoir sa juste valeur à la date de réévaluation, diminué du cumul des amortissements ultérieurs et du cumul de pertes de valeur ultérieures. Les réévaluations doivent être effectuées avec une régularité suffisante pour que la valeur comptable ne diffère pas de façon significative de celle qui aurait été déterminée en utilisant la juste valeur à la date de clôture. La juste valeur est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé entre des parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale.

L'amortissement d'une immobilisation incorporelle dépend de sa durée d'utilité. Une immobilisation incorporelle à durée d'utilité indéterminée n'est pas amortie et est soumise à un test de dépréciation au minimum à chaque clôture annuelle.

Une immobilisation incorporelle produite en interne est comptabilisée à leur coût direct de développement qui inclut les dépenses externes et les frais de personnel directement affectables au projet.

Options retenues

Les immobilisations incorporelles de CFG Bank sont évaluées à leur coût amorti.

Les durées d'amortissement retenues en IFRS sont les durées d'utilité.

La valeur résiduelle est estimée comme nulle.

Les dépenses engagées dans le cadre des projets informatiques sont traitées dans les comptes sociaux selon deux phases :

- Les dépenses relatives à la phase de recherche sont comptabilisées en charges ;
- Les dépenses relatives à la phase de développement sont activées.

GOODWILL

Norme

Le Goodwill résultant d'un regroupement d'entreprises constituant une acquisition représente un paiement effectué par l'acquéreur dans l'attente d'avantages économiques futurs. Ces avantages économiques futurs peuvent résulter de la synergie entre les actifs identifiables acquis ou d'actifs qui, pris isolément, ne remplissent pas les conditions requises pour une comptabilisation dans les états financiers mais pour lesquels l'acquéreur est disposé à effectuer un paiement lors de l'acquisition. L'acquéreur doit, à la date d'acquisition, comptabiliser le goodwill acquis lors d'un regroupement d'entreprises en tant qu'actif. Après la comptabilisation initiale, l'acquéreur doit l'évaluer à son coût, diminué du cumul des pertes de valeur.

Options retenues

Le Goodwill est inscrit à l'actif du bilan consolidé dans la rubrique « Ecart d'acquisition ». Il n'est pas amorti et fait l'objet d'un test ou de tests de pertes de valeur annuels ou dès l'apparition d'indices susceptibles de remettre en cause la valeur comptabilisée au bilan. Les pertes de valeur enregistrées ne peuvent pas faire l'objet d'une reprise ultérieure.

Contrats de location financement

Les contrats de Leasing sont classés en tant que contrats de location financement. La quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété est transférée au preneur locataire.

Le contrat de location donne au preneur l'option d'acheter l'actif à un prix suffisamment inférieur à sa juste valeur à la date à laquelle l'option peut être levée. En effet, la valeur résiduelle est de 1% du montant de financement pour le mobilier et de 10% pour l'immobilier.

La durée du contrat de location couvre la majeure partie de la vie économique de l'actif loué.

La valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location s'élève à la totalité de la juste valeur de l'actif loué. Dans le bilan, les actifs donnés en location sont comptabilisés comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

IFRS 16 « CONTRATS DE LOCATION »

La norme IFRS 16 est d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019. Pour la première application de la norme IFRS 16, le Groupe a opté pour l'approche rétrospective simplifiée consistant à comptabiliser l'effet cumulé de la norme en capitaux propres. Cet effet en capitaux propres résulte de la différence entre :

- Un droit d'utilisation et son amortissement déterminés comme si la norme avait été appliquée depuis la date de début du contrat de location, actualisés à la date de première application de la norme ;
- Un passif de location actualisé à la date de première application.

En application des dispositions relatives à l'approche rétrospective simplifiée, les données comparatives relatives à l'exercice 2018 présentées en regard des données de l'exercice 2019 ne sont pas retraitées.

La banque a retenu la possibilité offerte de ne pas appliquer les dispositions de la norme IFRS 16 aux contrats de courte durée et les contrats portant sur des actifs de faible valeur.

Les principales hypothèses utilisées dans l'évaluation des droits d'utilisation et dettes de location sont les suivantes :

- Les durées de location correspondent à la période non résiliable des contrats, complétée le cas échéant des options de renouvellement dont l'exercice est jugé raisonnablement certain ;
- Le taux d'actualisation utilisé pour le droit d'utilisation comme pour le passif de location est le taux d'emprunt marginal pour une durée correspondant à la durée résiduelle des contrats à la date de première application de la norme.

ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

Norme IFRS 9

La norme IFRS 9 remplace la norme IAS 39 dès le 1er janvier 2018. Elle modifie en profondeur les règles actuelles de classement et d'évaluation des instruments financiers, ainsi que le modèle de dépréciation applicable à ces actifs. Elle aligne davantage la comptabilité de couverture et de la gestion des risques des entreprises.

La nouvelle norme est organisée autour des trois axes suivants :

- Axe 1 : Classement et évaluation des actifs et passifs financiers ;
- Axe 2 : Dépréciation et remplacement du modèle de pertes avérées par un modèle de pertes de crédit attendues ;
- Axe 3 : Comptabilité de couverture et modification des principes de couverture.

Date d'entrée en vigueur

La norme IFRS 9 est applicable aux comptes consolidés à compter du 1er janvier 2018, sans comparatif. En termes de FTA (First Time Application). L'impact des écarts de comptabilisation entre IAS 39 est à enregistrer en contrepartie des capitaux propres en date du 01/01/2018.

ACTIFS FINANCIERS :

Description de la norme et modalités de dépréciation

Selon le modèle de pertes avérées relatif à la norme IAS 39, les provisions sont constatées pour les créances faisant l'objet d'une preuve objective de la dépréciation et lors de la survenance d'un événement de crédit.

Les créances pouvaient alors être classifiées en trois classes distinctes : les créances saines, les créances sensibles et enfin les créances en défaut.

La norme IFRS 9, elle, a pour objectif de définir un nouveau mode dynamique de dépréciation comptable de l'ensemble des actifs financiers. Cette norme apporte ainsi une nouvelle définition du provisionnement et de comptabilisation des pertes attendues et ce dès l'acquisition de l'actif. Les nouveautés par rapport à la norme IAS 39 peuvent être résumées comme telles :

- Périmètre d'application étendu : l'ensemble des instruments de crédit et de taux d'intérêts nonobstant le type d'instrument ou sa classification, au bilan ou en hors bilan sont concernés par la dépréciation ;
- Introduction du modèle de dépréciation sur deux horizons (à horizon douze mois ou sur la durée de vie de l'actif) selon le niveau de dégradation de la qualité de crédit ;
- Dépréciations calculées en appliquant un modèle de projection probabiliste.

Critères de segmentation des créances

L'ensemble du périmètre des actifs financiers est segmenté en trois niveaux de dégradation appelés Buckets :

Créances classées en Bucket 1 :

- Un actif est classé en Bucket 1 en cas d'absence de dégradation ou lorsqu'une dégradation non significative de la qualité de la contrepartie a été constatée depuis l'octroi

- Le montant des provisions allouées est égal au montant des pertes attendues sur l'année à venir (ECL 12 mois).

Créances classées en Bucket 2 :

- Un actif est classé Bucket 2 lorsqu'une dégradation significative de la qualité de crédit a été constatée depuis l'octroi

- La dégradation significative peut être par exemple liée à l'inscription des créances en Watchlist, en Weaklist, ou encore à des impayés supérieurs à 30 jours ;

- Le montant des provisions allouées est égal au montant des pertes attendues sur la durée de vie résiduelle du contrat (ECL Lifetime).

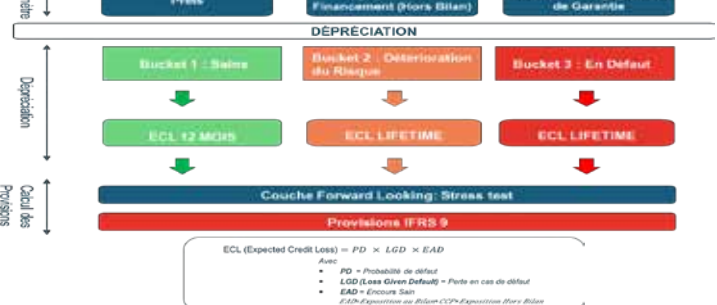
Créances classées en Bucket 3 :

- Un actif est classé Bucket 3 lorsque la perte est avérée et que le tiers est déjà en défaut.

- Le montant des provisions allouées est égal au montant des provisions spécifiques tel que déjà calculé en IAS39.

Calcul des ECL

Les ECL sont définies selon le mécanisme suivant :



COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE CFG BANK

AU 31 DÉCEMBRE 2024

CFG BANK



1. Probabilité de Défaut

Un modèle empirique de calcul des provisions IFRS 9 prenant en compte les spécificités relatives à CFG Bank (profondeur d'historique des données réduites, un nombre de défauts limité etc.) a été développé pour le calcul des probabilités de défaut.

Le modèle est basé sur l'historique des impayés pour calculer une matrice de transition entre l'état sain et l'état défaut, en passant par les catégories « 1 Impayé », « 2 Impayés » et « 3 Impayés ». Cette matrice de transition a permis d'estimer une term-structure des PD (évolution des PDs en fonction de la maturité résiduelle), et en particulier :

- La PD de 12 mois affectée aux créances en Bucket 1 ;
- La PD lifetime affectée aux créances en Bucket 2 .

NB : Une PD de 100% a été affectée aux créances en Bucket 3 (défaut absorbant)

2. Loss Given Default (LGD)

La LGD a été modélisée pour certaines garanties pouvant être modélisées de façon à estimer le taux de recouvrement de la banque en cas de défaut de la contrepartie.

3. Exposure at Default – Exposition en cas de défaut (EAD)

L'EAD correspond au total exposition de la Banque (exposition au Bilan et exposition au Hors Bilan) pouvant être impactée par le défaut d'une de ses contreparties.

La formule de calcul de l'EAD appliquée par CFG Bank est la suivante :

EAD = Exposition au Bilan + CCF × Exposition Hors Bilan (avec CCF = Taux de conversion du Hors Bilan en Bilan)

PASSIFS FINANCIERS :

Sans changement par rapport à IAS 39, la norme IFRS 9 prévoit le classement des passifs financiers selon les catégories suivantes :

- Passif financier au coût amorti : il s'agit du classement par défaut ;
- Passif financier à la juste valeur par résultat par nature : Cette catégorie concerne les instruments émis principalement en vue d'être vendus / rachetés à court terme (intention de « trading ») ;
- Passif financier à la juste valeur par résultat sur option irrévocable : A la date de comptabilisation, un passif financier peut, sur option irrévocable, être désigné à la juste valeur par résultat. Sans changement par rapport à IAS 39, l'accès à cette catégorie est restrictif et limite aux trois cas suivants :
 - o Instruments hybrides comprenant un ou plusieurs dérivés incorporés séparables ;
 - o Réduction ou élimination d'une distorsion comptable ;
 - o Groupe d'actifs et de passifs qui sont gérés et dont la performance est évaluée en juste valeur.

PROVISIONS DU PASSIF

Norme

Une provision est un passif dont l'échéance ou le montant est incertain. Une provision doit être comptabilisée lorsque les conditions suivantes sont réunies :

- l'entité a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé ;
- il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour régler l'obligation ;
- le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Options retenues

CFG Bank procède à l'analyse et l'actualisation de l'ensemble des provisions pour risques et charges. Le groupe annule les provisions à caractère général et les provisions réglementées.

IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Norme

Dès lors qu'un actif ou un passif a une valeur fiscale différente de sa valeur comptable, l'écart est qualifié de différence temporelle et doit donner lieu à comptabilisation d'un impôt différé.

Options retenues

Le Groupe calcule ses impôts sur le résultat conformément aux législations fiscales en vigueur dans les pays où les résultats sont taxables.

Conformément à la norme IAS 12, des impôts différés sont constatés sur les différences temporelles entre les valeurs comptables des éléments d'actif et passif et leurs valeurs fiscales. Ils sont calculés sur la base des derniers taux d'impôt adoptés ou en cours d'adoption à la clôture des comptes. Les effets des modifications des taux d'imposition d'un exercice sur l'autre sont inscrits dans le compte de résultat de l'exercice au cours duquel la modification est intervenue.

Lorsque les filiales disposent de réserves distribuables un passif d'impôt différé est comptabilisé au titre des distributions probables qui seront réalisées dans un avenir prévisible. Par ailleurs, les participations dans les entreprises associées et les coentreprises donnent lieu à une comptabilisation d'impôt différé passif pour toutes les différences entre la valeur comptable et la valeur fiscale des titres.

Les soldes d'impôts différés sont déterminés sur la base de la situation fiscale de chaque société ou du résultat d'ensemble des sociétés comprises dans le périmètre d'intégration fiscale considéré, et sont présentés à l'actif ou au passif du bilan pour leur position nette par entité fiscale.

Les impôts différés sont revus à chaque arrêté pour tenir compte notamment des incidences des changements de législation fiscale et des perspectives de recouvrement. Les impôts différés actifs ne sont comptabilisés que si leur récupération est probable.

IFRIC 23 « INCERTITUDES RELATIVES AUX TRAITEMENTS FISCAUX »

Cette interprétation clarifie les modalités de comptabilisation et d'évaluation de l'impôt sur les bénéfices lorsqu'une incertitude existe sur le traitement fiscal à appliquer.

Pour la mise en œuvre de cette interprétation, le Groupe a opté pour la méthode rétrospective partielle, en comptabilisant l'effet cumulatif de la première application dans les capitaux propres du bilan d'ouverture.

Bilan IFRS au 31/12/24 (En milliers de DH)

ACTIF	Note	31/12/2024	31/12/2023
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service CP		741.328	405.210
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	2.1	2.637.597	3.472.376
Actifs financiers détenus à des fins de transaction		2.637.597	3.472.376
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat			
Instruments dérivés de couverture		-	-
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	2.2	36.521	42.096
Instruments de dettes comptabilisées à la juste valeur par capitaux propres recyclables			
Instruments de dettes comptabilisées à la juste valeur par capitaux propres non recyclables		36.521	42.096
Titres au coût amorti		715.965	677.026
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	2.3	793.419	690.614
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	2.4	17.394.296	14.251.253
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux			
Placements des activités d'assurance			
Actifs d'impôt exigible		193.329	188.452
Actifs d'impôt différé		158.689	154.344
Comptes de régularisation et autres actifs		916.434	1.095.272
Actifs non courants destinés à être cédés		-	-
Participations dans des entreprises mises en équivalence			
Immubles de placement			
Immobilisations corporelles	2.5	807.847	758.428
Immobilisations incorporelles	2.5	382.052	275.009
Ecarts d'acquisition	2.6	124.142	124.142
Total ACTIF		24.901.619	22.134.222

PASSIF	Note	31/12/2024	31/12/2023
Banques centrales, Trésor public, CCP			
Passifs financiers à la juste valeur par résultat			
Passifs financiers détenus à des fins de transaction			
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option			
Instruments dérivés de couverture			
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	2.7	2.726.868	5.312.223
Dettes envers la clientèle	2.8	10.573.682	8.647.054
Titres de créance émis	2.9	8.180.733	4.825.859
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux			
Passifs d'impôt exigible		163.884	71.120
Passifs d'impôt différé		85.699	63.739
Comptes de régularisation et autres passifs		926.654	1.121.886
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		-	-
Passifs techniques des contrats d'assurance			
Provisions	2.10	2.375	2.375
Subventions et fonds assimilés			
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie		401.662	401.801
Capitaux propres		1.840.062	1.688.165
o Capital et réserves liées		1.338.704	1.333.469
o Réserves consolidées		351.089	302.052
Part du groupe		340.291	291.293
Part des minoritaires		10.798	10.759
o Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		-127.897	-124.924
Part du groupe		-127.897	-124.924
Part des minoritaires			
o Résultat net de l'exercice		278.166	177.568
Part du groupe		261.820	166.026
Part des minoritaires		16.346	11.542
Total PASSIF		24.901.619	22.134.222

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE (En milliers de DH)

	Note	31/12/2024	31/12/2023
Intérêts, rémunérations et produits assimilés		835.708	574.933
Intérêts, rémunérations et charges assimilés		-462.613	-310.201
Marge d'intérêt	3.1	373.095	264.732
Commissions (produits)		524.814	340.539
Commissions (charges)		-123.900	-78.103
Marges sur commissions	3.2	400.914	262.436
Gains ou pertes nets résultants des couvertures de position nette			
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	3.3	102.983	75.770
Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction		103.497	75.633
Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat		-514	137
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres			
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables			
Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)			
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente			
Gains ou pertes nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti			
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs financiers à la juste valeur par résultat			
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres en actifs financiers à la juste valeur par résultat			
Produits nets des activités d'assurance			
Produits des autres activités		64.416	58.056
Charges des autres activités		-	-3.600
Produit net bancaire		941.408	657.394
Charges générales d'exploitation		-487.608	-377.578
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles		-65.694	-56.132
Résultat Brut d'exploitation		388.106	223.684
Coût du risque	3.4	-41.071	-24.859
Résultat d'exploitation		347.035	198.825
Quote-part du résultat net des entreprises associées et des coentreprises mises en équivalence			
Gains ou pertes nets sur autres actifs		-5.770	-4.575
Variation de valeur des écarts d'acquisition			
Résultat avant impôt		341.265	194.250
Impôt sur les résultats		-63.099	-16.682
Résultat net d'impôt des activités arrêtés ou en cours de cession			
Résultat net		278.166	177.568
Intérêts minoritaires		16.346	11.542
Résultat net part du groupe		261.820	166.026

ETAT DU RESULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES (En milliers de DH)

	31/12/2024	31/12/2023
Résultat net	278.166	177.568
Variations d'actifs et passifs comptabilisés directement en capitaux propres		
Ecarts de conversion		
Variations de valeur des actifs financiers, comptabilisés directement en capitaux propres	-2.973	-
Réévaluation des immobilisations		
Variations de valeur différées des instruments dérivés de couverture		
Impact IAS 19/OCI		
Éléments relatifs aux sociétés mises en équivalence		
Total cumulé	275.193	177.568
Part du groupe	258.847	166.026
Part des minoritaires	16.346	11.542

COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE CFG BANK

AU 31 DÉCEMBRE 2024

CFG BANK



TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉ (En milliers de DH)

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉ	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	Capitaux propres - Part Groupe	Intérêts minoritaires	Total Capitaux propres
Capitaux propres corrigés au 1^{er} janvier 2022	559.173	964.363	6.817	-616.185	-151.968	762.200	14.553	776.752
Opérations sur capital	12.703	22.628	3.707			39.038		39.038
Paievements fondés sur des actions						0		0
Opérations sur actions propres								
Dividendes							-3.393	-3.393
Résultat de l'exercice				43.886		43.886	10.455	54.341
Immobilisations corporelles et incorporelles : Révaluations et cessions (A)								
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (B)					6.564	6.564		6.564
Ecarts de conversion : variations et transferts en Résultat (C)								
Gains ou pertes latents ou différés (A) + (B) + (C)				0	6.564	6.564		6.564
Variations de périmètre						0		0
Divers reclassements				-20.480	20.480	0		0
Autres mouvements				123		123	-142	-19
Capitaux propres au 31 décembre 2022	571.876	986.991	10.524	-592.656	-124.924	851.811	21.473	873.283
Impact des changements de méthodes								
Capitaux propres corrigés au 1^{er} janvier 2023	571.876	986.991	10.524	-592.656	-124.924	851.811	21.473	873.283
Opérations sur capital	128.283	545.970				674.253		674.253
Paievements fondés sur des actions						0		0
Opérations sur actions propres								
Dividendes							-10.698	-10.698
Résultat de l'exercice				166.026		166.026	11.542	177.568
Immobilisations corporelles et incorporelles : Révaluations et cessions (A)								
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (B)						0		0
Ecarts de conversion : variations et transferts en Résultat (C)								
Gains ou pertes latents ou différés (A) + (B) + (C)				0	0	0		0
Variations de périmètre								
Divers reclassements		-878.468		878.468		0		0
Autres mouvements		-21.183		-5.042		-26.225	-16	-26.241
Capitaux propres au 31 décembre 2023	700.159	633.310	10.524	446.796	-124.924	1.665.866	22.301	1.688.165
Impact des changements de méthodes								
Capitaux propres corrigés au 1^{er} janvier 2024	700.159	633.310	10.524	446.796	-124.924	1.665.866	22.301	1.688.165
Opérations sur capital								
Paievements fondés sur des actions								
Opérations sur actions propres								
Dividendes		5.235		-115.526		-110.291	-11.616	-121.907
Résultat de l'exercice				261.820		261.820	16.346	278.166
Immobilisations corporelles et incorporelles : Révaluations et cessions (A)								
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (B)					-2.973	-2.973		-2.973
Ecarts de conversion : variations et transferts en Résultat (C)								
Gains ou pertes latents ou différés (A) + (B) + (C)				-	-2.973	-2.973		-2.973
Variations de périmètre								
Divers reclassements								
Autres mouvements				-1.502		-1.502	113	-1.389
Capitaux propres au 31 décembre 2024	700.159	638.545	10.524	591.589	-127.897	1.812.920	27.144	1.840.062

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE (En milliers de DH)

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE	31/12/2024	31/12/2023
Résultat avant impôts	341.265	194.250
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	62.870	55.852
Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et autres immobilisations		
Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	-15.548	-27.524
Dotations nettes aux provisions	40.935	24.533
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence		
Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	21.913	-11.836
Perte nette/(gain net) des activités de financement		
Autres mouvements	-12.870	-8.210
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	97.300	32.815
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	-2.401.825	2.341.962
Flux liés aux opérations avec la clientèle	-1.257.314	-4.862.965
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	4.200.090	2.025.033
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	72.149	-16.387
Impôts versés	-45.484	-24.513
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	567.616	-536.870
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	1.006.181	-309.805
Flux liés aux actifs financiers et aux participations	277	-1.800
Flux liés aux immeubles de placement		
Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-217.785	-271.964
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-217.508	-273.764
Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-127.142	642.370
Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	-39.078	5.672
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-166.220	648.042
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie	-	-
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	622.453	64.473
COMPOSITION DE LA TRESORERIE	31/12/2024	31/12/2023
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	837.901	773.428
Caisse, Banques centrales, CCP [actif & passif]	405.210	593.633
Comptes [actif & passif] et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	432.691	179.795
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	1.460.354	837.901
Caisse, Banques centrales, CCP [actif & passif]	741.328	405.210
Comptes [actif & passif] et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	719.026	432.691
Variation de la trésorerie nette	622.453	64.473

CATEGORIES D'ACTIFS FINANCIERS (En milliers de DH)

ACTIFS FINANCIERS	31/12/2024	31/12/2023
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	2.637.597	3.472.376
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	2.637.597	3.472.376
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés à la juste valeur par résultat		
Prêts et créances sur la clientèle à la juste valeur par résultat		
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat		
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	36.521	42.096
Instruments de dette à la juste valeur par capitaux propres recyclables		
Instruments de capitaux propres à la juste valeur par capitaux propres non recyclés	36.521	42.096
Actifs financiers au coût amorti	18.903.680	15.618.893
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	793.419	690.614
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	17.394.296	14.251.253
Titres au coût amorti	715.965	677.026
Autres actifs financiers détenus au coût amorti		

2.1 ACTIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT (En milliers de DH)

ACTIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT	31/12/2024		31/12/2023	
	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Actifs financiers à la JV par résultat sur option	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Actifs financiers à la JV par résultat sur option
Créances sur les Etablissements de crédit				
Créances sur la clientèle				
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes				
Valeurs reçues en pension				
Effets publics et valeurs assimilées	1.998.006		2.803.538	
Obligations et autres titres à revenu fixe	269.811		259.235	
Actions et autres titres à revenu variable	369.780		409.603	
Titres de participation non consolidés				
Instruments dérivés				
Créances rattachées				
Juste valeur au bilan	2.637.597		3.472.376	

2.2 ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES (En milliers de DH)

Libellé	31/12/2024	31/12/2023
Instruments de dette comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables		
Effets publics et valeurs assimilées		
Obligations et autres titres à revenu fixe		
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	219.349	241.541
Actions et autres titres à revenu variable	219.349	241.541
Titres de participation non consolidés		
Actifs financiers comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables		
Effets publics et valeurs assimilées		
Obligations et autres titres à revenu fixe		
Actions et autres titres à revenu variable		
Titres de participation non consolidés		
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres - brut	219.349	241.541
Provision pour dépréciation des actifs financier à la juste valeur par capitaux propres	182.828	199.445
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	36.521	42.096
dont gains ou pertes latents ou différés	-127.897	-124.924

2.3 PRETS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT (En milliers de DH)

PRETS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT AU COUT AMORTI	31/12/2024	31/12/2023
Comptes et prêts	793.419	690.614
Valeurs reçues en pensions		
Autres prêts et créances		
Total prêts et créances avant dépréciation	793.419	690.614
Provisions pour dépréciation des prêts et créances		
Total prêts et créances nets de dépréciation	793.419	690.614

2.4 PRETS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE AU COÛT AMORTI (En milliers de DH)

PRETS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE AU COÛT AMORTI	31/12/2024	31/12/2023
Comptes ordinaires débiteurs	2.462.932	1.108.496
Prêts consentis à la clientèle	11.832.032	9.856.850
Opérations de pensions	1.679.853	2.184.852
Opérations de location financement	1.609.494	1.250.280
Total prêts et créances avant dépréciation	17.584.311	14.400.478
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	-190.015	-149.225
Total prêts et créances nets de dépréciation	17.394.296	14.251.253

2.5 IMMOBILISATIONS (En milliers de DH)

IMMOBILISATIONS	31/12/2024		31/12/2023	
	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable	Valeur nette comptable
Immeubles de placements				
Immeubles de placements				
Immobilisations incorporelles	591.398	-209.346	382.052	275.009
Immobilisations incorporelles	591.398	-209.346	382.052	275.009
Immobilisations corporelles	1.059.719	-251.872	807.847	758.428
Terrains et constructions	308.211	-25.788	282.423	286.781
Mobiliers et matériels d'exploitation	348.552	-155.655	192.897	181.507
Biens donnés en location	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	316.905	-	316.905	284.997
Droit d'utilisation	86.051	-70.429	15.622	5.143
Total immobilisations	1.651.117	-461.218	1.189.899	1.033.437

2.6 ECARTS D'ACQUISITIONS (En milliers de DH)

ECARTS D'ACQUISITIONS	31/12/2024	31/12/2023
Valeur comptable en début de période	124.142	124.142
Cumul des dépréciations enregistrées en début de période		
Valeur nette comptable en début de période	124.142	124.142
Acquisitions		
Cessions		
Dépréciations comptabilisées pendant la période		
Ecarts de conversion		
Filiales précédemment mises en équivalence		
Autres mouvements		
Valeur nette comptable en fin de période	124.142	124.142

COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE CFG BANK

AU 31 DÉCEMBRE 2024

CFG BANK



2.7 DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDITS (En milliers de DH)

DETTE ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDITS	31/12/2024	31/12/2023
Comptes à vue	-	7.045
Emprunts	689.198	912.207
Opérations de pension	2.020.188	4.380.334
Dettes locatives	17.482	12.637
Total dettes envers les établissements de crédit	2.726.868	5.312.223

2.8 DETTES ENVERS LA CLIENTELE (En milliers de DH)

DETTE ENVERS LA CLIENTELE	31/12/2024	31/12/2023
Comptes ordinaires créditeurs	8.378.025	6.455.891
Comptes d'épargne	926.729	858.614
Dépôts à terme	1.108.802	1.237.554
Autres comptes créditeurs	160.126	94.995
Total dettes envers la clientèle	10.573.682	8.647.054

2.9 TITRES DE CREANCES EMIS (En milliers de DH)

Libellé	31/12/2023	Augmentation	Diminution	31/12/2024
Titres du marchés interbancaires				
Titres de créances négociables	4.774.300	7.414.500	4.139.500	8.049.300
Intérêts courus non échus	51.559	131.433	51.559	131.433
Emprunts obligataires				
Intérêts courus non échus				
Autres dettes représentées par un titre				
Intérêts courus non échus				
Total	4.825.859	7.545.933	4.191.059	8.180.733

2.10 PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES (En milliers de DH)

Libellé	31/12/2023	Variation de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres variations	31/12/2024
Provisions pour risques d'exécution des engagements par signature							
Provisions pour engagements sociaux							
Autres provisions pour risques et charges	2.375						2.375
Total	2.375						2.375

3.1 MARGE D'INTERÊT (En milliers de DH)

MARGE D'INTERÊT	31/12/2024			31/12/2023		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Opérations avec la clientèle	677.065	-76.424	600.641	469.649	-58.905	410.744
Comptes et prêts/emprunts	601.373	-54.972	546.401	406.927	-52.070	354.857
Opérations de pensions	4.951	-21.452	-16.501	7.235	-6.835	400
Opérations de location financement	70.741	-	70.741	55.487	-	55.487
Opérations interbancaires	40.152	-131.723	-91.571	18.829	-95.554	-76.725
Comptes et prêts/emprunts	11.291	-35.917	-24.626	9.562	-33.071	-23.509
Opérations de pensions	28.861	-95.806	-66.945	9.267	-62.483	-53.216
Emprunts émis par le Groupe		-254.106	-254.106		-155.344	-155.344
Actifs financiers disponibles à la vente	118.491	-360	118.131	86.455	-398	86.057
Total produits et charges d'intérêts	835.708	-462.613	373.095	574.933	-310.201	264.732

3.2 MARGE SUR COMMISSIONS (En milliers de DH)

MARGE SUR COMMISSIONS	31/12/2024			31/12/2023		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Commissions nettes sur opérations avec les établissements de crédit						
avec la clientèle						
sur titres						
de change						
sur autres instruments financiers						
Prestations des services financiers	524.814	-123.900	400.914	340.539	-78.103	262.436
Banque	156.901	-54.064	102.837	90.678	-40.983	49.695
Banque d'Affaires (1)	367.913	-69.836	298.077	249.861	-37.120	212.741
Produits nets de commissions	524.814	-123.900	400.914	340.539	-78.103	262.436

(1) Conseil, Gestion d'actif, société de bourse et Capital Risque

3.3 GAINS OU PERTES NETS DES INSTRUMENTS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR (En milliers de DH)

	31/12/2024	31/12/2023
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	102.983	75.770
Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction	103.497	75.633
Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat	-514	137
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres		
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables		
Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)		
Total	102.983	75.770

3.4 COÛT DU RISQUE (En milliers de DH)

COÛT DU RISQUE	31/12/2024	31/12/2023
Dotations aux provisions	-41.815	-27.610
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	-41.815	-27.610
Provisions pour dépréciations des titres détenus jusqu'à l'échéance		
Provisions engagements par signature		
Autres provisions pour risques et charges		
Reprises de provisions	880	3.077
Reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances	880	3.077
Reprises de provisions pour dépréciations des titres détenus jusqu'à l'échéance		
Reprises de provisions engagements par signature		
Reprises des autres provisions pour risques et charges		
Variation des provisions	-136	-326
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers disponibles à la vente		
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance		
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées	-152	-338
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées		
Décote sur les produits restructurés		
Récupérations sur prêts et créances amorties	16	12
Pertes sur engagement par signature		
Autres pertes		
Coût du risque	-41.071	-24.859

4. INFORMATIONS SECTORIELLES

L'information sectorielle est présentée selon deux pôles d'activités

- Pôle Banque qui comprend CFG Bank SA, Banque agréée par Bank Al Maghrib ;
- Pôle Banque d'affaires structuré autour des métiers suivants :
 - * Finance d'entreprise (CFG Finance) ;
 - * Société de bourse (CFG Marchés) ;
 - * Gestion d'Actifs (CFG Gestion et CFG Gestion Privée) ;
 - * Capital Investissement (CFG Capital, REIM Partners et T Capital Gestion).

4.1 PRINCIPAUX AGREGATS DU COMPTE DE RESULTAT (En milliers de DH)

INFORMATION SECTORIELLE	Activités Bancaires	Activités Banque d'affaires (1)	Portefeuille de participation	Total
Marge d'intérêt	372.929	166	-	373.095
Marge sur commissions	83.594	317.320	-	400.914
Produit net bancaire	623.607	317.801	-	941.408
Résultat net	153.415	124.751	-	278.166
Résultat net part groupe	152.090	109.731	-	261.820

(1) Conseil, Société de bourse, Gestion d'actif et Capital Investissement

4.2 PRINCIPAUX AGREGATS DU BILAN (En milliers de DH)

INFORMATION SECTORIELLE	Banque	Banque d'affaires	Total
Total bilan	24.365.528	536.091	24.901.619
Éléments de l'actif			
Actifs financiers disponibles à la vente	11.304	25.217	36.521
Prêts et créances sur les établissements de crédit	735.140	58.279	793.419
Prêts et créance sur la clientèle	17.394.296	-	17.394.296
Éléments du passif			
Dettes envers les établissements de crédit	2.727.500	-632	2.726.868
Dettes envers la clientèle	10.573.682	-	10.573.682
Capitaux propres	1.860.817	-20.755	1.840.062

5.1 ENGAGEMENTS DE FINANCEMENTS (En milliers de DH)

Engagements de financement donnés	31/12/2024	31/12/2023
Engagements de financement donnés	2.864.293	1.916.733
Aux établissements de crédits		
A la clientèle	2.864.293	1.916.733
Autres engagements donnés		
Total des engagements donnés	2.864.293	1.916.733
Engagements de financement reçus		
des établissements de crédits		
de la clientèle		
Total des engagements reçus		

5.2 ENGAGEMENTS DE GARANTIES (En milliers de DH)

Engagements de garantie donnés	31/12/2024	31/12/2023
Engagements de garantie donnés	41.135	58.792
Aux établissements de crédits		
A la clientèle	41.135	58.792
Autres engagements donnés		
Total des engagements de garantie donnés	41.135	58.792
Engagements de garantie reçus	4.801.863	4.796.560
des établissements de crédits		
de la clientèle	4.801.863	4.796.560
Total des engagements reçus	4.801.863	4.796.560

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE (En DH)

	31/12/2024	31/12/2023
Résultat par action	7,95	5,07
Résultat dilué par action	7,95	5,07

PERIMETRE DE CONSOLIDATION (En DH)

Filiiale	Capital social	% Contrôle	% Intérêt	Méthode de consolidation
CFG Bank	700.159.200	100,00%	100,00%	EC
CFG Finance	10.000.000	100,00%	100,00%	IG
CFG Capital	41.000.000	100,00%	100,00%	IG
REIM Partners	1.051.600	60,00%	60,00%	IG
CFG Marchés	20.000.000	100,00%	100,00%	IG
CFG Assurances	100.000	100,00%	100,00%	IG
CFG Gestion	5.000.000	100,00%	100,00%	IG
CFG Gestion Privée	1.000.000	100,00%	100,00%	IG
CFG Associés	1.524.900	99,34%	99,34%	IG
CFG IT	5.010.000	100,00%	100,00%	IG
T Capital Gestion	300.000	51,00%	51,00%	IG
Villa Roosevelt	106.000.000	71,70%	71,70%	IG

CATÉGORIE DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Catégorie des Immobilisations Corporelles	Durée de vie	
	Social	IFRS
Immeubles d'exploitation	20 ans	50 ans
Agencements, aménagements et installations	10 ans	15 ans
Mobilier et matériel de bureau	5 ans	10 ans
Matériel informatique	5 ans	5 ans
Logiciels informatiques	10 ans	15 ans
Matériel roulant	5 ans	5 ans

ENCOURS PAR BUCKET (En milliers de DH)

	31/12/2024			31/12/2023		
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
Actifs financiers à la JV par OCI						
Prêts et créances sur les EC						
Prêts et créances sur la clientèle						
Titres de dette						
Actifs financiers au coût amorti	17.123.826	172.094	288.391	13.991.334	108.532	300.612
Prêts et créances sur les EC						
Prêts et créances sur la clientèle	17.123.826	172.094	288.391	13.991.334	108.532	300.612
Titres de dette						
Engagements hors bilan	3.420.094	6.745	-	1.965.020	7.305	-

DEPRECIATION PAR BUCKET (En milliers de DH)

	31/12/2024			31/12/2023		
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
Actifs financiers à la JV par OCI						
Prêts et créances sur les EC						
Prêts et créances sur la clientèle						
Titres de dette						
Actifs financiers au coût amorti	96.623	10.854	78.361	78.405	9.926	56.357
Prêts et créances sur les EC						
Prêts et créances sur la clientèle	96.623	10.854	78.361	78.405	9.926	56.357
Titres de dette						
Engagements hors bilan	4.109	67	-	4.429.30	107,37	-

COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE CFG BANK

AU 31 DÉCEMBRE 2024



CFG BANK

RISQUES AFFERENTS A LA BANQUE

La structure de gouvernance de la gestion des risques mise en place par CFG Bank repose sur des règles et procédures internes clairement définies et une surveillance continue. Ce dispositif s'inscrit dans le respect des dispositions réglementaires émises en la matière par Bank Al-Maghrib.

Cette structure est composée des organes suivants :

- **Comité des Risques** : examine et approuve la stratégie, les politiques et les pratiques en matière de gestion globale des risques ;
- **Direction Générale** : arrête et valide les grandes orientations stratégiques relatives à la gestion des risques de la banque ;
- **Direction de la Gestion Globale des Risques** : a en charge la mise en place et le suivi du dispositif global de gestion des risques de crédit, marché, liquidité et opérationnel.

1. RISQUE DE CREDIT

On entend par risque de crédit, le risque qu'une contrepartie ne soit pas en mesure d'honorer ses engagements à l'égard de la banque.

Organisation et gouvernance :

Le dispositif de gestion et de surveillance du risque de crédit est organisé autour de plusieurs structures commerciales et centrales dédiées à la gestion des risques et au contrôle des aspects réglementaires et des procédures internes.

Il s'articule également autour de plusieurs comités opérationnels :

- **Le comité de crédit** : Composé de la Direction des Risques, de la Direction Générale et de la Cellule Crédit, il se prononce sur la décision relative au dossier de crédit conformément à la politique de crédit.
- **Le comité mensuel de Suivi des Impayés, de la Watch List et de la Weaklist** : Mis en place pour chacun des pôles Retail, Entreprise et Banque privée, il est composé de la Direction Métier concernée, de la Direction des Risques, et éventuellement de la Direction Juridique. Le responsable Métier se prononce sur l'état des impayés qui le concernent ainsi que sur les actions menées pour leur recouvrement. La Direction des Risques assure le suivi des impayés, s'assure de la mise en œuvre des plans d'actions et alerte chaque responsable Métier sur les créances qui seront classées dans la Watch List ou la Weaklist. Un PV est ensuite transmis aux différentes entités opérationnelles ainsi qu'à la Direction Générale.
- **Le comité semestriel de Provisionnement, des Risques sensibles, et de la Weaklist** : Composé de la Direction Générale, des Directions Métiers et de la Direction des Risques, ce comité se prononce sur les créances qui devront être provisionnées.

Politique et procédures d'octroi de crédit :

Plusieurs types de crédit sont aujourd'hui octroyés :

- Les crédits à l'habitat ;
- Les crédits d'Investissements et CMT destinés aux Entreprises ;
- Les crédits de trésorerie garantis destinés aux Entreprises ou aux Particuliers ;
- Les crédits à la Promotion Immobilière (CPI) ;
- Les découverts et facilités de caisse ;
- Les crédits Lombard ;
- Les crédits Baux ;
- Les crédits à la Consommation...

La politique de gestion des risques de CFG Bank relative aux crédits s'appuie sur les principes suivants :

- Le respect de la réglementation régissant l'activité Crédit ;
- Le respect des règles et procédures internes régissant l'octroi des crédits : ratios de couverture, garanties, quotité de financement, taux d'endettement, ...
- L'élaboration et l'utilisation d'outils d'aide à l'évaluation des risques et à la décision : fiche Simulation Crédit, grille d'analyse et d'évaluation, base incidents interne, ... ;
- L'implication des entités centrales et commerciales dans la prise de décision d'octroi ;
- Le suivi et le contrôle des garanties assurés régulièrement par les fonctions commerciales et centrales ;
- L'analyse de l'impact des expositions globales de CFG Bank ;
- Le respect des limites réglementaires et internes de crédit ;
- Le respect du code d'éthique Bank Al-Maghrib / GPBM

Procédure d'octroi et dispositif de délégation :

La procédure d'octroi de crédit mise en œuvre au sein de l'établissement repose sur 3 principes :

1. Constitution du dossier de crédit :

Assurée par les conseillers, elle comporte d'une part le recueil des informations liées au crédit et la collecte des documents nécessaires à l'analyse du dossier, puis d'autre part, l'émission d'un premier avis sur celui-ci, sur la base de sa conformité aux conditions et aux normes de crédit internes.

2. Analyse du dossier de crédit :

Sur la base des différents éléments collectés par l'entité commerciale, l'analyse du dossier de crédit relève de la responsabilité de plusieurs entités centrales de la banque, e.g. la direction des Risques et éventuellement la cellule Crédit lorsqu'il s'agit d'un premier dépouillement des dossiers Retail. Une évaluation de risque Crédit est effectuée par la direction des risques. Elle comporte notamment l'analyse financière, le contrôle des garanties et l'évaluation du risque Crédit ainsi que l'analyse de son impact sur les expositions globales de CFG Bank.

3. Prise de décision et dispositif de délégation :

Aujourd'hui, la majorité des demandes de crédit sont soumises au comité crédit.

Un dispositif de délégation qui désigne les niveaux de pouvoirs des autorisations d'attribution de crédit a été élaboré pour certains types de crédit.

Dispositif d'évaluation et de suivi du risque de crédit :

Le suivi du risque de crédit relève aussi bien de la responsabilité des entités commerciales que de celle de la direction des Risques.

Dans le cas des crédits immobiliers acquéreurs, l'analyse est effectuée sur la base d'une fiche Simulation Crédit qui récapitule l'ensemble des critères d'acceptation mis en place par la banque : âge du demandeur, durée du crédit, quotité de financement, taux d'endettement, etc. Cette fiche reprend les conditions de crédit et vérifie la conformité et le respect des normes de crédit internes et réglementaires.

Quant aux crédits Entreprise et TPE/Professionnels, l'analyse de la qualité des engagements de crédit à l'octroi se base aujourd'hui essentiellement sur l'analyse et les diligences effectuées par le Risque afin d'évaluer le risque relatif au projet et à la contrepartie mais également de s'assurer de la conformité vis-à-vis de la réglementation en vigueur et des règles internes mises en place.

Système de notation interne :

Afin de renforcer son dispositif de gestion du risque de crédit, CFG Bank a mis en place un système de notation pour les entreprises conforme aux exigences Bâle 2. Ce modèle de scoring consiste à attribuer à chaque entreprise un score sur la base de critères quantitatifs et qualitatifs. Ainsi, chaque entreprise sera affectée à une classe de risque définie par des intervalles de scores selon les normes de Bâle 2.

Le système de notation interne est également renforcé par un modèle statistique basé sur la probabilité de défaut. Ce modèle statistique est opérationnel pour les personnes morales et les personnes physiques.

Suivi des garanties :

Plusieurs natures de garanties sont acceptées par CFG Bank, selon le type de crédit demandé :

- Le nantissement des valeurs mobilières, d'OPCVM et des produits d'Assurance-vie détenus par l'emprunteur ;
- La caution ;
- L'hypothèque ;
- L'Assurance-Crédit.

Des ratios de couverture par type de garanties sont mis en place. Un suivi en central est assuré automatiquement à l'aide du système d'information et au quotidien lorsqu'il s'agit d'un portefeuille financier donné en garantie. Un appel de marge est alors déclenché à la suite de la baisse de la valorisation de ce portefeuille. Ce ratio de couverture sera détaillé et affiné davantage selon d'autres critères notamment la liquidité des actions.

La banque peut également demander au client de modifier les garanties données en cas de survenance d'un événement impliquant la dégradation d'une des valeurs données en garantie par le client, e.g. forte dégradation de la situation financière, liquidation de la société dont les titres sont nantis, expropriation d'un bien immobilier pour cause d'utilité publique, etc.

Watch List :

S'inscrivant dans la poursuite de la dynamique de renforcement des outils de surveillance du risque de crédit, et compte tenu du développement attendu de l'activité Crédit des prochaines années, la Direction des risques a instauré un dispositif de suivi et de surveillance des créances sensibles, à la lumière du projet de réforme de la circulaire 19/G/2002 en cours de Bank Al Maghrib :

- Une étude semestrielle qui permet d'identifier les créances présentant des signes avant-coureurs de défaut est réalisée,
- Leur suivi est effectué à fréquence mensuelle.

La Direction des risques en informe ensuite la Direction Générale, à travers la synthèse mensuelle qui lui est transmise, le comité mensuel de suivi des impayés et de la Watch List ainsi que le comité semestriel de provisionnement et des risques sensibles.

Weaklist :

Toujours dans l'optique du renforcement de son dispositif de gestion du Risque Crédit, la Direction des Risques a mis en place une Weak List interne pour mesurer, anticiper et prévenir tout risque de perte :

- Les créances devant être déclassées en Weaklist sont identifiées lors de l'état des lieux semestriel ;
- Leur suivi est effectué à fréquence mensuelle.

Créances en souffrance :

Du fait du suivi rapproché des engagements par CFG Bank, les créances éligibles au provisionnement au regard de la réglementation sont systématiquement identifiées par la Direction des Risques, qui en informe mensuellement la Direction Générale à travers une synthèse mensuelle, le comité mensuel de Suivi des impayés, Watch List et Weaklist et semestriellement le Comité semestriel de Provisionnement et des Risques sensibles.

Conformément à la réglementation en vigueur, l'encours impayé doit être déclassé dans la catégorie :

- « créance pré-douteuse », lorsque l'échéance n'est pas honorée 90 jours après son terme ;
- « créance douteuse », lorsque l'échéance n'est pas honorée 180 jours après son terme ;
- « créance compromise », lorsque l'échéance n'est pas honorée 360 jours après son terme ;

Dans le cas des créances restructurées, les règles qui s'appliquent sont les suivantes :

- Sont classées dans la catégorie de créance douteuse :
 - Les créances restructurées plus de 2 fois,
 - Les cas de troisième restructuration doivent être exceptionnels et dûment justifiés par l'établissement
 - Les créances restructurées enregistrant un impayé > 90 jours
- Sont classées dans la catégorie de créance compromise :
- Les créances restructurées enregistrant un impayé > 180 jours,

Le montant des provisions à constituer est fixé par la direction des risques, sachant que les créances pré-douteuses, douteuses et compromises doivent donner lieu à la constitution de provisions égales au moins, respectivement, à 20%, 50% et 100% de leurs montants, déduction faite des agios réservés et des garanties adossées aux crédits tel que détaillées au niveau de l'article 15 de la circulaire n° 19/G/2002 ;

Le remboursement de l'impayé par le client implique une reprise systématique des provisions préalablement constituées ;

Le classement d'une créance dans la catégorie des créances irrégulières ou dans l'une des catégories des créances en souffrance entraîne le transfert dans cette même catégorie, de l'ensemble des créances détenues sur la contrepartie concernée, lorsqu'il s'agit de l'Entreprise. Cette disposition ne s'applique pas aux créances détenues par les particuliers ;

En cas de créance irrécupérable ou en cas d'arrangement justifié avec le client pour le règlement partiel du capital de la créance, un passage à perte total ou partiel de la créance est susceptible d'avoir lieu après consentement du comité de crédit.

Recouvrement

Lorsque le client n'honore pas ses engagements à l'échéance du crédit, CFG Bank doit procéder dans un premier temps à une tentative de recouvrement à l'amiable.

La voie judiciaire devient inéluctable lorsque la procédure de recouvrement à l'amiable s'avère non concluante. Une réaction du client peut survenir à n'importe quelle étape et peut éventuellement déboucher sur un arrangement amiable et donc sur un abandon de la poursuite judiciaire.

Dispositif de limites internes et stress test :

Une limite interne de perte maximale est fixée pour le portefeuille des crédits. Elle se définit comme la limite à ne pas dépasser quelle que soit l'évolution des facteurs de risques dans le cadre d'un scénario catastrophe. Cette limite correspond à un pourcentage des fonds propres et donne lieu à un montant d'exposition maximal i.e. plafond d'engagement qui fait l'objet de suivi et contrôle au quotidien par les entités centrales. La limite de perte maximale est revue régulièrement et validée par le conseil d'administration.

Information de l'organe d'administration et de Direction :

La Direction générale est informée régulièrement de l'exposition de la banque au risque de crédit à travers :

- **La synthèse mensuelle des impayés et créances sensibles** envoyée à la Direction Générale ;
- **Les PV des comités mensuels de Suivi des impayés ;**
- **Les comités semestriels de Provisionnement de la Watchlist et de la Weaklist ;**
- **Les analyses Risques Entreprises et Retail** effectuées en amont de l'octroi de crédits Entreprises et TPE ;
- **Des analyses Risques ponctuelles** lorsqu'une problématique est identifiée ;
- **Un reporting trimestriel** élaboré par le Risque et destiné à la Direction Générale ainsi qu'aux métiers concernés. Ce reporting comporte :
 - o Les résultats du CMDR sur base individuelle et sur base consolidée
 - o Les simulations et projections au trimestre suivant en prévention à des potentiels dépassements
 - o Les recommandations de la Direction des Risques et rappel des guidelines
- **Le reporting régulier sur la concentration des engagements de la banque** sur le secteur de la promotion immobilière.

En outre, le conseil d'administration est avisé de l'exposition de la banque au risque de crédit lors du conseil/comité des Risques trimestriel.

2. RISQUE DE CONCENTRATION

Le risque de concentration est le risque inhérent à une exposition de nature à engendrer des pertes importantes pouvant menacer la solidité financière d'un établissement ou sa capacité à poursuivre ses activités essentielles.

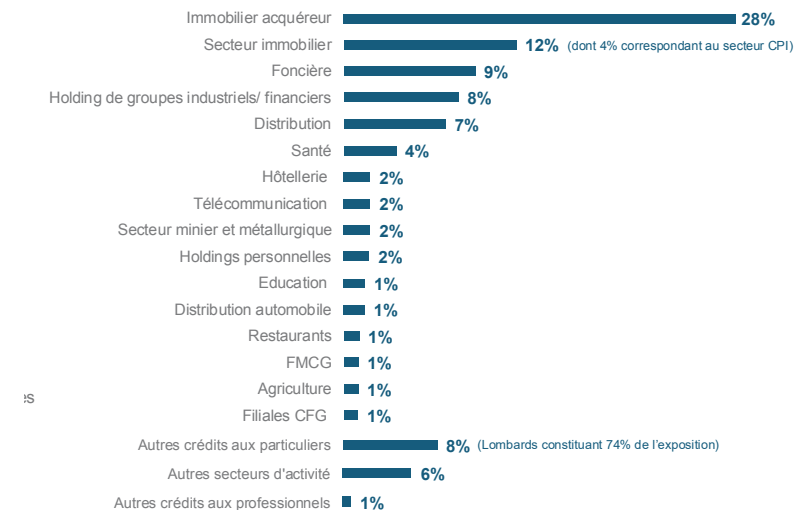
Il s'agit des expositions de toute nature, inscrites au bilan ou en hors bilan, susceptibles d'exposer l'établissement à des pertes du fait du risque de contrepartie.

Le risque de concentration peut découler de l'exposition envers :

- Des contreparties appartenant à un même secteur d'activité ;
- Des catégories de contreparties : GE, PME, TPE et particuliers ;
- Des contreparties appartenant à la même région géographique ;
- Des groupes d'intérêt ;
- Des contreparties individuelles.

Répartition des expositions globales de la banque par secteur d'activité :

L'exposition à fin décembre 2024 par rapport aux différents secteurs économiques se répartit comme suit :

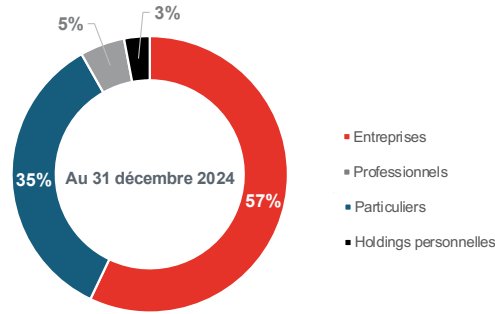


Source : CFG Bank



Répartition des engagements par catégorie de contrepartie :

L'exposition de l'encours des engagements à fin décembre 2024 par rapport aux différentes catégories de contreparties se répartit comme suit :



Source : CFG Bank

Répartition des engagements de la banque par zone géographique :

Les engagements de CFG Bank sont fortement concentrés sur les deux régions du grand Casablanca et de Rabat et Région.

→ A fin décembre 2024, on note une diversification sectorielle et bonne répartition du portefeuille par catégorie de contrepartie permettant ainsi une bonne gestion du risque de concentration.

Dispositif de suivi du risque de concentration :

Système de limites :

Une limite de concentration est fixée par la banque en ce qui concerne les Crédits à la Promotion Immobilière et le secteur de l'hôtellerie. Des limites de contreparties relatives aux prêts interbancaires effectués par CFG Bank auprès des banques de la place sont définies. De plus, la banque s'interdit de prêter à des contreparties jugées risquées. Une limite en position pour le portefeuille de dette privée est également définie. Elle concerne les émetteurs privés non financiers, hors Etablissements de Crédit. Pour les actions, une liste d'exposition autorisée est définie selon des critères économiques ainsi qu'une limite de position maximale et de concentration par valeur. Des limites de contrepartie globales et par catégories et types d'entreprises, hors établissement de crédit, ont été définies pour l'activité Change. Ces limites sont revues et validées par le conseil d'administration.

Enfin, conformément à la circulaire N°8/G/2012 relative au coefficient maximum de division des risques des établissements de crédit, une mesure de l'exposition par bénéficiaire est réalisée trimestriellement, et ce à travers le calcul du rapport entre d'une part le total des risques pondérés encourus sur un même bénéficiaire et d'autre part les fonds propres réglementaires, qui ne doit pas dépasser 20%. Ce coefficient est suivi régulièrement par la direction des risques.

Information de l'organe d'administration et de direction :

De plus, le suivi régulier du risque de concentration est renforcé par un reporting trimestriel destiné à la Direction Générale ainsi qu'aux Directions Métiers. Ce reporting comporte :

- Les résultats du CMDR sur base individuelle et sur base consolidée,
- Les simulations et projections au trimestre suivant en prévention à des potentiels dépassements,
- Les recommandations de la Direction des Risques et les Guidelines.

En outre, la direction générale et les directions opérationnelles sont régulièrement informées de la concentration des expositions de la banque sur le secteur de la promotion immobilière. Enfin, le conseil d'administration est avisé de l'exposition de la banque au risque de concentration lors du conseil / comité trimestriel des risques.

3. RISQUE DE MARCHÉ

Les risques de marché sont définis comme les risques de pertes liées aux variations des prix du marché. Dans le cas de notre établissement, ils recouvrent les risques de change, de taux et de position sur titres de propriété relatifs aux instruments inclus dans le portefeuille de négociation.

Organisation et gouvernance :

Le dispositif de gestion et de contrôle du risque de marché est organisé autour de plusieurs structures dédiées à la gestion des risques et au contrôle des procédures internes et des aspects réglementaires. La salle des marchés est en charge de la mise en œuvre de la politique de refinancement de la banque à travers le marché ainsi que de la gestion de la trésorerie et des portefeuilles titres de la banque. Elle participe à l'élaboration de la stratégie de refinancement de la banque et est également en charge de veiller au respect des limites réglementaires et internes relatives à son activité.

La direction des risques est chargée de la conception du dispositif de mesure, de suivi et de surveillance du risque marché. A ce titre, elle décline la stratégie de gestion des risques en politiques et limites sur les risques de marché et met en place les indicateurs de mesure, de suivi et de surveillance, et ce conformément à la stratégie de la banque d'une part et aux exigences réglementaires d'autre part.

Mesure et surveillance du risque de Marché :

Dans le but d'accompagner la croissance de la banque et d'assurer un suivi des risques efficace, la direction des risques de CFG Bank a amélioré son dispositif global de gestion du risque Marché, à travers notamment la rationalisation de la mesure VaR pour l'ensemble du portefeuille de négociation de la banque, l'encadrement des activités de marché par la mise en place d'un dispositif de stress test adéquat et la revue des limites instaurées.

Par ailleurs, un suivi régulier est effectué par type d'instrument de marché et les limites réglementaires et internes sont suivies à plusieurs niveaux. Ce dispositif permet aux métiers et à la Direction Générale d'être informés de manière continue des évolutions de l'activité de marché.

Dispositif de limites et indicateurs de risque :

Plusieurs limites et indicateurs de risque sont définis en matière de risque de Marché :

- Des limites en position par activité :

- o Deux types de limites sont définis quant à la position du portefeuille Actions : d'une part, une liste des valeurs éligibles au trading selon les critères de capitalisation et de liquidité est définie ; puis d'autre part, des limites maximales en position globale et par valeur sont fixées.
- o Un suivi de la diversification du portefeuille actions est également effectué ;
- o Quant à l'activité Taux, une limite en positions pour le portefeuille de dette privée est définie. Elle concerne les émetteurs privés non financiers, hors Etablissements de Crédit. Pour ces derniers, les limites prévues sont les limites réglementaires (division des risques par bénéficiaire et par groupe d'intérêt) ;
- o Deux limites en positions existent aujourd'hui pour l'activité Change ; une limite de position de Change globale ainsi qu'une limite de position par devise.

- Des limites de contreparties :

- o Sur le marché monétaire, le risque de contrepartie diffère selon qu'il s'agit du marché interbancaire ou du marché des repos. Ce risque existe dans le cas où CFG Bank est dans le sens prêteur, et se matérialise par la défaillance de la contrepartie emprunteuse.
- o Pour le marché des repos, des limites par nature de contrepartie et par type de titres acceptés en pension sont instaurées ;
- o Quant au marché interbancaire, des limites de contreparties sont mises en place. Celles-ci reposent sur la taille et la santé financière de l'établissement, sur l'existence d'éventuels antécédents sur le marché et sur la qualité de la relation. CFG Bank a exclu certaines contreparties considérées comme présentant un risque élevé ;
- o En ce qui concerne l'activité Change, des limites globales et par contrepartie sont définies. Les limites par contrepartie sont définies en fonction de la notation de cette dernière.

- Des limites de pertes maximales par activité :

La limite de perte maximale se définit comme la limite à ne pas dépasser en cas de réalisation de scénarii catastrophe :

- o Le choc appliqué pour l'activité Taux de CFG Bank est défini par une hausse brutale et instantanée des taux et des spreads ;
- o Sur le portefeuille Actions, le scénario stress-test est représenté par des phases baissières et continues du marché ;
- o Pour l'activité Change, il s'agit d'évaluer une dépréciation ou appréciation du Dirham par rapport aux principales devises.

Ces limites de consommation des fonds propres traduisent l'appétence du conseil d'administration au risque marché. Cette limite donne lieu à un montant d'exposition maximal par activité i.e. **un plafond d'engagement par activité** qui doit faire l'objet de suivi et contrôle au quotidien par les entités centrales.

- Des indicateurs de risque :

Les principaux indicateurs de risque sur lesquels se base CFG Bank pour apprécier son niveau d'exposition au risque de marché sont la VAR, le P&L cumulé et la sensibilité lorsqu'il s'agit du portefeuille obligataire. Ceux-ci sont logiquement comparés à des limites internes fixées notamment en fonction de la limite de perte maximale (stop VaR, stop Loss) ou de la limite en sensibilité du portefeuille pour les positions sur taux.

Ce dispositif de limites est défini par la Direction Générale et le Risk Management, puis validé par le conseil d'administration. Elles sont suivies notamment à travers des reportings réguliers partagés avec les métiers et la Direction Générale et ne doivent pas être dépassées quelles que soient les conditions et l'évolution du marché.

En complément des limites internes et autres indicateurs de risques mis en place, CFG Bank s'assure du respect des limites réglementaires définies par Bank Al-Maghrib telles que :

- La limite sur le ratio de solvabilité et sur le ratio Tier One ;
- La limite de 20% relative au Coefficient Maximum de Division des Risques par contrepartie et par groupe d'intérêt.

Stress tests :

En complément des stress tests minimaux définis par Bank Al Maghrib, la banque a également développé des scénarios Stress tests historiques et adverses pour les portefeuilles Taux et Actions qui seront suivis dans le cadre de la surveillance du risque marché.

Information de l'organe d'administration et de direction :

La Direction Générale est aujourd'hui informée en temps réel de la nature et du montant de tout dépassement prévisionnel avant toute opération. Afin de renforcer son dispositif de suivi et de surveillance du risque marché, un reporting quotidien « Risque Marché » a été mis en place. En outre, le conseil d'administration est avisé de l'exposition de la banque au risque de marché lors du conseil / comité trimestriel des risques.

4. RISQUE DE LIQUIDITE

Le risque de liquidité est défini comme étant le risque pour l'établissement de ne pas pouvoir s'acquitter, dans des conditions normales, de ses engagements à leur échéance.

Organisation et gouvernance :

Le dispositif de gestion et de contrôle du risque de liquidité est organisé autour de plusieurs structures dédiées à la gestion des risques et au contrôle des aspects réglementaires et des procédures internes :

- La salle des marchés participe à l'élaboration de la stratégie de refinancement de la banque. Elle a la charge de la mise en œuvre de la politique de refinancement de la banque à travers la gestion de la trésorerie immédiate et prévisionnelle. Elle observe l'impasse de liquidité statique par la mesure des besoins ou des excédents de liquidités aux dates futures. En effet, elle établit :
 - Un tableau de bord quotidiennement permettant de calculer le gap quotidien de la trésorerie en fonction de la réserve monétaire exigée, du solde auprès de Bank Al Maghrib, des flux entrants/ sortants et des prêts/emprunts sur le marché monétaire ;
 - Un échéancier de trésorerie prévisionnelle, mis à jour à fréquence régulière ;
- Cette entité a également la charge de veiller au respect des limites réglementaires relatives à son activité.

Le middle office est chargé quant à lui de contrôler en permanence la limite de trésorerie validée par le conseil d'administration. Il tient également un tableau quotidien de suivi de l'échéancier de trésorerie de la banque lui permettant de calculer l'excédent ou le déficit de liquidité au jour le jour.

La Direction des Risques est chargée de la mise en place du dispositif de gestion du risque de liquidité. A ce titre, elle décline la stratégie de gestion des risques, définie avec la Direction Générale et validée par le conseil d'administration, en politiques et limites sur les risques de liquidité. Elle met en place les indicateurs de suivi et de surveillance tels que recommandés par Bank al Maghrib, i.e. le LCR et les stress tests mensuels de liquidité.

La Gestion Globale des Risques effectue également, lors du comité des risques, une analyse ALM du bilan et calcule les gaps de liquidité par tranche de maturité.

Enfin, elle assure également un suivi régulier du risque de liquidité renforcé par un reporting mensuel destiné à la Salle des Marchés ainsi qu'à la Direction Générale, qui inclut également des simulations sur les quatre prochains mois, dans le cas d'un scénario de stress, afin d'anticiper les éventuels besoins de liquidité.

Politique de refinancement de la banque :

La politique de la banque en matière de gestion du risque de liquidité a pour objectif d'adapter la structure de ses ressources afin de permettre à la banque de poursuivre de manière harmonieuse le développement de son activité.

Sources de financement et maturités :

Dans le cadre de son activité, CFG Bank finance des crédits d'Investissement et CMT Entreprise et des crédits de trésorerie à court et moyen terme ainsi que des crédits immobiliers résidentiels à long terme.

Afin de ne pas s'exposer à un risque de liquidité du fait d'un déséquilibre entre la maturité de l'actif (crédits) et celle du passif (financement), CFG Bank cherche à optimiser la gestion de son bilan en ayant recours à des financements dont la durée serait adossée à celles des crédits. Pour cela, plusieurs sources de financements permettent à la banque de répartir les ressources obtenues sur des maturités différentes correspondant à la maturité des crédits. Il s'agit de :

- Financements via le marché interbancaire pour les actifs dont la maturité est inférieure à une semaine : une des sources majeures pouvant générer le risque de liquidité est l'incapacité de l'établissement de lever les fonds nécessaires pour satisfaire des besoins inattendus à court terme. Afin de limiter cette éventualité, CFG Bank a négocié des lignes de crédit sur le marché monétaire auprès de plusieurs banques de la place ;
- Financement à travers les placements réguliers du Trésor ;
- Financements via le marché des repos pour les actifs dont la maturité serait comprise entre 1 jour et 3 mois ;
- Financements par les dépôts à terme ou l'émission de certificats de dépôts pour les crédits dont la maturité est au moins de 3 mois : afin de diversifier les sources de financement de la banque, cette dernière a également mis en place un programme d'émission de Certificats de Dépôt ;
- Financement par l'émission d'obligations subordonnées ;
- Financement via la collecte des dépôts à vue et comptes sur carnet depuis le récent développement de l'activité bancaire par CFG Bank pour les crédits à plus longue maturité ;
- Financement via le recours aux avances 7 jours, la pension livrée à long terme, les prêts garantis à long terme, ou les swaps de change accordés par Bank Al Maghrib.

L'adossement de la maturité des financements nécessaires par rapport à celle des crédits permet à CFG Bank de mieux gérer les gaps de liquidités.

Principales contreparties :

L'incapacité de l'établissement de satisfaire ses engagements peut également être générée par des pertes importantes résultant des défaillances des contreparties. CFG Bank a par conséquent mis en place des limites de contreparties :

- Interbancaires, relatives aux prêts effectués par CFG Bank à des banques de la place. Celles-ci reposent sur la taille et la santé financière de l'établissement, sur l'existence d'éventuels antécédents sur le marché et sur la qualité de la relation. Sont exclues certaines contreparties jugées à risque élevé.
- Pour le marché des repos, des limites par nature de contrepartie et par type de titres acceptés en pension sont instaurées.



Dispositif de mesure et de surveillance du risque de liquidité

Suivi de l'échéancier des flux de trésorerie

L'évaluation et le suivi du risque de liquidité est assuré à travers l'évaluation de la trésorerie immédiate et la trésorerie prévisionnelle :

- La salle des marchés établit quotidiennement un tableau de bord qui lui permet de calculer le gap quotidien de la trésorerie en fonction de la réserve monétaire exigée, de notre solde auprès de Bank Al Maghrib, des flux entrants et sortants ainsi que des emprunts/ prêts sur le marché monétaire. Le middle office tient également un tableau quotidien de suivi de l'échéancier de trésorerie de la banque qui lui permet de calculer l'excédent ou le déficit de liquidité au jour le jour ;
- Un échéancier de trésorerie prévisionnelle est établi et actualisé régulièrement par la salle des marchés.

Calcul des gaps de liquidité par tranche de maturité

Le risque de liquidité est mesuré par le gap de liquidité (ou impasse de liquidité), obtenu par la différence entre les flux de trésorerie entrants (dépôts clients, remboursements de crédit, amortissement de titres de créances, ventes fermes, emprunts et retours de prêts) et les flux de trésorerie sortants (retrait clientèle, décaissement de crédit, achats fermes, prêts et retours d'emprunts) par tranches de maturité. On distingue 3 tranches de maturité :

- Court Terme : ≤ 1 an,
- Moyen Terme :] 1-5 ans [
- Long terme : ≥ 5 ans.

Cette technique permet d'évaluer le niveau de risque de liquidité encouru par la banque à court, moyen et long terme et permet d'estimer les besoins de refinancement sur différents horizons et ainsi arrêter les modalités de couverture adéquates.

Limites et indicateurs de risque de liquidité :

Les gaps de trésorerie sont gérés à travers la limitation du besoin de financement quotidien de CFG Bank. Ce besoin est défini par le solde des flux positifs et négatifs générés par les transactions quotidiennes, i.e. achats, ventes, mises et prises en pension, prêt et emprunts. Un autre indicateur permet de mesurer le risque de liquidité de la banque : le LCR, Liquidity Coverage Ratio, le ratio de liquidité court terme Bâle 3 :

Actifs liquides de haute qualité qu'elles détiennent	> 100%
--	--------

Leurs sorties nettes de trésorerie, sur les 30 jours calendaires suivants, dans l'hypothèse d'un scénario de forte tension de liquidité

Au cours de l'année 2024, le LCR est resté conforme, supérieur au minimum réglementaire.

Stress tests minimaux :

CFG Bank réalise également tous les mois les stress tests minimaux de liquidité conformément aux scénarii définis par Bank Al Maghrib. L'impact de ces scénarii est évalué par rapport au niveau :

- Du besoin additionnel de liquidité sur 1 mois ;
- Du rapport entre le besoin additionnel de liquidité et la valeur actualisée du portefeuille de Bons du Trésor disponible ;
- Du rapport entre le besoin additionnel de liquidité et le total actif liquides et réalisables ;
- Du rapport entre le besoin additionnel de liquidité et les lignes stand-by de liquidité.

Les résultats des stress tests de liquidité effectués au cours de l'année 2024 montrent que CFG Bank a la capacité de faire face à ses besoins de liquidité et ce notamment grâce aux BDT, aux actifs liquides et réalisables et aux lignes stand-by de liquidité.

Information de l'organe d'administration et de Direction :

La Direction des Risques élabore mensuellement un reporting sur la liquidité à destination de la Direction Générale et de la Salle de marché. Ce reporting comporte :

1. Le résultat du LCR du mois ainsi que son évolution au cours des six derniers mois ;
2. Le résultat des Stress Tests ;
3. L'analyse de ces résultats ;
4. Les projections du LCR sur les quatre prochains mois, dans le cas d'un scénario de stress, afin d'anticiper les éventuels besoins de liquidité ;
5. Les recommandations de la Direction des Risques à destination des métiers à prendre en compte dans leur gestion de la liquidité.

En outre, le conseil d'administration est avisé de l'exposition de la banque au risque de liquidité lors des comités d'audit semestriels et du conseil/ comité trimestriel des risques.

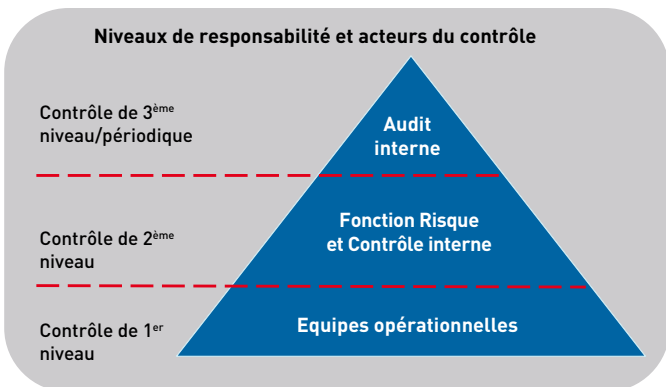
5. RISQUE OPERATIONNEL

Il s'agit des risques de pertes résultant de carences ou de défauts attribuables à des procédures, au personnel et aux systèmes internes ou à des événements extérieurs. Contrairement aux risques de marchés et de crédit, les risques opérationnels sont subis, ils ne sont pas la contrepartie d'une espérance de gain ou d'une rémunération future attendue.

Suivi et surveillance du risque opérationnel :

Le dispositif de gestion et de contrôle du risque opérationnel est organisé autour de plusieurs structures dédiées à la gestion des risques et au contrôle mais aussi des entités métiers et support.

Pour l'ensemble des activités de la banque, un contrôle de premier niveau est assuré par les opérationnels (autocontrôle, responsable hiérarchique, middle office) et un contrôle de deuxième niveau par les acteurs du dispositif de gestion des risques (direction des risques) et contrôle interne (surveillance permanente). La direction de l'Audit assure quant à elle un contrôle de troisième niveau :



CFG Bank a réduit considérablement l'exposition au risque opérationnel à l'aide de :

- La mise en place d'un système d'information Front to back qui répond aux meilleurs standards internationaux et qui permet une automatisation complète des circuits de traitement (système Avaloq) ;
- La mise en place d'un manuel de procédures couvrant la totalité des métiers de la banque ;
- La mise en place d'un manuel de contrôle interne dans lequel sont recensés les contrôles mis en place pour maîtriser les premiers et principaux risques opérationnels avérés et identifiés ;
- La participation de la fonction Risque et Conformité à la validation des nouveaux produits et des changements significatifs apportés aux processus existants, afin de :
 - o S'assurer du respect du cadre réglementaire ;
 - o Identifier les risques notamment opérationnels inhérents aux nouvelles activités ;
- La tenue d'un comité de suivi des risques opérationnels présidé par la Direction Générale à fréquence régulière.

Afin de réduire et piloter son exposition aux risques opérationnels, la banque a mis en place une cartographie complète des risques opérationnels lui permettant d'identifier de manière exhaustive les risques relatifs à l'ensemble des processus métier et support, de les évaluer et les hiérarchiser. CFG Bank a également mis en place des plans d'actions de réduction des risques identifiés, des KRI et des indicateurs clés de suivi des risques opérationnels.

L'établissement poursuivra sa dynamique de renforcement de son dispositif de gestion des risques par :

- L'élaboration, au fur et à mesure de leur développement, de procédures couvrant les nouvelles activités de la banque, en particulier pour les processus risqués ;
- La mise en place d'une Base Incidents consolidée allant permettre la collecte d'incidents et la mise à jour régulière de la cartographie des risques opérationnels ;
- La mise en place d'un système de reporting allant permettre la remontée de l'information à la direction générale et au conseil d'administration :
 - o L'exposition aux risques opérationnels et son évolution ;
 - o L'évolution de l'environnement de contrôle de ces risques ;
 - o L'identification des risques majeurs ;
 - o Les plans d'actions de maîtrise des risques.

Plan de continuité de l'activité :

Le plan de continuité de l'activité est un ensemble de mesures, procédures et systèmes nécessaires au maintien des opérations essentielles de la banque puis à la reprise planifiée en cas de perturbations opérationnelles. Le PCA de CFG Bank est en cours d'implémentation graduelle. Il couvre les processus vitaux de la banque et de ses filiales. Il est destiné à identifier et évaluer les menaces majeures pouvant peser sur l'activité telles que la perte ou l'indisponibilité d'éléments du système d'informations, de données informatiques, d'alimentation électrique, l'incendie, l'inondation ... et mettre en œuvre les mesures correctives en cas de défaillance. Celui-ci sera composé notamment :

- D'un plan de secours informatique pour secourir les services informatiques critiques ;
- D'un plan de repli utilisateurs : ce site de repli devant servir en cas de sinistre est le siège régional de Rabat ;
- D'un dispositif de gestion de crise.

6. ACTIFS PONDERES ET RATIO DE SOLVABILITE

La mesure des risques encourus par la Banque est faite essentiellement selon l'approche standard des accords de Bâle II, telle que présentée dans la circulaire n°26/G/2006 relative aux exigences réglementaires en fonds propres des établissements de crédit et organismes assimilés. L'approche aujourd'hui adoptée par CFG Bank pour la mesure du risque opérationnel est BIA, i.e. Indicateur de base. Les fonds propres réglementaires de CFG Bank sont calculés selon les standards Bâle 3 et conformément à la circulaire n° 14/G/2013 relative aux exigences réglementaires en fonds propres des établissements de crédit et organismes.

ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA SITUATION PROVISOIRE AU 31 DÉCEMBRE 2024

7, Boulevard Othman Sghor
Casablanca
Maroc

4, Rue Mohammed Jazouli (Ex RueFird)
Arfa - Casablanca
Maroc

GROUPE CFG BANK

ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA SITUATION PROVISOIRE CONSOLIDÉE AU 31 DÉCEMBRE 2024

Nous avons procédé à un examen limité de la situation provisoire de CFG Bank S.A. et ses filiales (Groupe CFG Bank) comprenant l'état de la situation financière, le compte de résultat consolidé, l'état du résultat global consolidé, le tableau des flux de trésorerie consolidé, l'état de variation des capitaux propres consolidé et une sélection de notes annexes au terme de la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024. Cette situation provisoire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 1 840.062 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 278.166.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation provisoire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états consolidés, ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe CFG Bank arrêtés au 31 décembre 2024, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Casablanca, le 19 février 2025

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON
 FIDAROC GRANT THORNTON
 Member of Grant Thornton
 7 Bd. Othman Sghor - Casablanca
 Tél : 05 22 54 83 00 - Fax : 05 22 29 56 70

Faïçal MEKOUAR
Associé

HDID & ASSOCIÉS
 0522 58 78 51 / 52
ET Mustapha SAMOUH
 Associé

COMPTES SOCIAUX DE CFG BANK S.A.

AU 31 DÉCEMBRE 2024

CFG BANK



BILAN

(En milliers de DH)

ACTIF	31/12/2024	31/12/2023
Valeurs en caisse Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	741.311	404.999
. Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	471.024	217.533
. Valeurs en caisse	270.288	187.466
Créances sur les établissements de crédit et assimilés :	734.867	674.223
. A vue	659.531	423.429
. A terme	75.336	250.794
Créances sur la clientèle	15.890.080	13.124.770
. Crédits de trésorerie et à la consommation	5.208.321	1.167.483
. Crédits à l'équipement	4.601.275	5.774.219
. Crédits immobiliers	4.116.933	3.767.623
. Autres crédits	1.963.551	2.415.445
Créances acquises par affectation	-	-
Titres de transaction et de placement	2.531.711	3.429.734
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	1.992.740	2.801.813
. Autres titres de créance	270.013	251.511
. Titres de propriété	268.957	376.410
Autres actifs	548.321	454.417
Titres d'investissement	715.965	677.026
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	-
. Autres titres de créance	715.965	677.026
Titres de participation et emplois assimilés	334.430	314.901
Titres mis en équivalence	-	-
Entreprises à caractère financier	-	-
. Autres entreprises	-	-
Créances subordonnées	-	-
Immobilisations données en crédit-bail et en location	1.730.200	1.403.654
Immobilisations incorporelles	546.395	446.927
Immobilisations corporelles	519.281	482.059
TOTAL DE L'ACTIF	24.292.562	21.412.711

PASSIF	31/12/2024	31/12/2023
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	2.709.673	5.292.243
. A vue	-	470.157
. A terme	2.709.673	4.822.086
Dépôts de la clientèle	10.515.811	8.596.885
. Comptes à vue créditeurs	8.382.444	6.405.715
. Comptes d'épargne	926.729	858.614
. Dépôts à terme	1.108.802	1.237.554
. Autres comptes créditeurs	97.836	95.001
Titres de créances émis	8.180.733	4.825.861
. Titres de créance négociable émis	8.180.733	4.825.861
. Emprunts obligataires émis	-	-
. Autres titres de créance émis	-	-
Autres passifs	779.954	617.411
Provisions pour risques et charges	38.688	31.831
Provisions réglementées	-	-
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées	401.662	401.801
Ecarts de réévaluation	-	-
Réserves et primes liées au capital	638.545	633.310
Capital	700.159	700.159
Actionnaires. Capital non versé (-)	-	-
Report à nouveau (+/-)	192.449	208.499
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-
Résultat net (+/-)	134.887	104.712
TOTAL DU PASSIF	24.292.562	21.412.711

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

(En milliers de DH)

	31/12/2024	31/12/2023
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	1.381.376	1.051.304
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	40.152	18.829
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	617.640	425.224
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	111.154	86.455
Produits sur titres de propriété	30.191	35.296
Produits sur opérations de crédit-bail et de location	154.618	147.984
Commissions sur prestations de service	148.722	109.377
Autres produits bancaires	278.898	228.138
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	769.725	556.854
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	131.045	94.586
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle	76.668	59.176
Intérêts et charges assimilés sur titres de créance émis	254.106	155.346
Charges sur opérations de crédit-bail et de location	121.306	99.904
Autres charges bancaires	186.600	147.842
PRODUIT NET BANCAIRE	611.651	494.450
Produits d'exploitation non bancaire	8.851	477
Charges d'exploitation non bancaire	21.097	164
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	467.675	347.245
Charges de personnel	234.154	172.552
Impôts et taxes	7.370	4.610
Charges externes	124.073	85.263
Autres charges générales d'exploitation	56.115	45.026
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	45.963	39.793
Dotations aux amortissements sur écarts d'acquisition	-	-
Reprises sur écarts d'acquisition	-	-
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	220.367	97.518
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	30.315	93.162
Pertes sur créances irrécouvrables	152	338
Autres dotations aux provisions	189.900	4.019
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	226.766	57.795
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	2.997	47.172
Récupérations sur créances amorties	16	12
Autres reprises de provisions	223.753	10.611
RESULTAT COURANT	138.128	107.794
Produits non courants	1.282	840
Charges non courantes	1.046	1.359
RESULTAT AVANT IMPOTS	138.364	107.275
Impôts sur les résultats	3.477	2.563
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	134.887	104.712

HORS BILAN

(En milliers de DH)

	31/12/2024	31/12/2023
ENGAGEMENTS DONNES	2.905.428	1.975.524
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	2.864.293	1.916.733
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	41.135	58.792
Titres achetés à réméré	-	-
Autres titres à livrer	-	-
ENGAGEMENTS RECUS	4.801.863	4.796.560
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	4.801.863	4.796.560
Engagements de garantie reçus de la clientèle	-	-
Titres vendus à réméré	-	-
Autres titres à recevoir	-	-

ETAT DES SOLDES DE GESTION

(En milliers de DH)

TABEAU DE FORMATION DES RESULTATS	31/12/2024	31/12/2023
(+) Intérêts et produits assimilés	768.946	530.509
(-) Intérêts et charges assimilés	461.819	309.108
MARGE D'INTERET	307.128	221.401
(+) Produits sur opérations de crédit-bail et de location	154.618	147.984
(-) Charges sur opérations de crédit-bail et de location	121.306	99.904
RESULTAT DES OPERATIONS DE CREDIT BAIL ET DE LOCATION	33.311	48.080
(+) Commissions perçues	161.677	122.881
(-) Commissions servies	42.688	30.797
MARGE SUR COMMISSION	118.989	92.084
(±) Résultat des opérations sur titres de transaction	-643	-227
(±) Résultat des opérations sur titres de placement	88.331	67.643
(±) Résultat des opérations de change	77.976	44.672
(±) Résultat des opérations sur produits dérivés	-	-
RESULTAT DES OPERATIONS DE MARCHE	165.664	112.088
(+) Divers autres produits bancaires	31.168	36.445
(-) Diverses autres charges bancaires	44.609	15.648
PRODUIT NET BANCAIRE	611.651	494.450
(±) Résultat des opérations sur immobilisations financières	21.116	6.166
(+) Autres produits d'exploitation non bancaire	8.765	477
(-) Autres charges d'exploitation non bancaire	1.417	164
(-) Charges générales d'exploitation	467.675	347.245
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	172.439	153.684
(±) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-27.455	-46.316
(±) Autres dotations nettes de reprises aux provisions	-6.857	426
(±) Dotations nettes des reprises aux amortissements des écarts d'acquisition	-	-
RESULTAT COURANT	138.128	107.794
RESULTAT NON COURANT	236	-519
(-) Impôts sur les résultats	3.477	2.563
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	134.887	104.712

II- CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT

(En milliers de DH)

	31/12/2024	31/12/2023
(±) RESULTAT NET DE L'EXERCICE	134.887	104.712
(+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	45.963	39.793
(+) Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	175.885	-
(+) Dotations aux provisions pour risques généraux	9.199	4.019
(+) Dotations aux provisions réglementées	-	-
(+) Dotations non courantes	-	-
(-) Reprises de provisions	218.936	10.611
(-) Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	2.127	40
(+) Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	1.417	164
(-) Plus-values de cession des immobilisations financières	86	-
(+) Moins-values de cession des immobilisations financières	19.680	-
(-) Reprises de subventions d'investissement reçues	-	-
(±) CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	165.882	138.037
(-) Bénéfices distribués	115.526	-
(±) AUTOFINANCEMENT	50.356	138.037

COMPTES SOCIAUX DE CFG BANK S.A.

AU 31 DÉCEMBRE 2024

CFG BANK



TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE (En milliers de DH)

	31/12/2024	31/12/2023
(+) Produits d'exploitation bancaire perçus	1.312.747	990.626
(+) Récupérations sur créances amorties		
(+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	8.629	1.277
(-) Charges d'exploitation bancaire versées	-624.348	-443.487
(-) Charges d'exploitation non bancaire versées	-	-
(-) Charges générales d'exploitation versées	-422.758	-308.811
(-) Impôts sur les résultats versés	-3.477	-2.563
I. Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges	270.794	237.041
Variation des :		
(±) Créances sur les établissements de crédit et assimilés	175.458	-97.364
(±) Créances sur la clientèle	-2.792.765	-5.096.187
(±) Titres de transaction et de placement	922.339	-397.892
(±) Autres actifs	-104.692	-181.282
(±) Immobilisations données en crédit-bail et en location	-443.807	-397.933
(±) Créances acquises par affacturage		
(±) Créances subordonnées		
(±) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	-2.112.413	1.969.452
(±) Dépôts de la clientèle	1.918.927	524.608
(±) Titres de créance émis	3.354.873	2.426.916
(±) Autres passifs	173.302	206.870
(±) Dettes subordonnées		
II. Solde des variations des actifs et passifs d'exploitations	1.091.221	-1.042.814
III. FLUX DE TRESORERIE NETS DES ACTIVITES D'EXPLOITATION (I + II)	1.362.015	-805.772
(+) Produit des cessions d'immobilisations financières	1.697	5.275
(+) Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	2.127	40
(-) Acquisition d'immobilisations financières	-48.471	-900
(-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-184.071	-263.413
(+) Intérêts perçus	13.553	831
(+) Dividendes perçus	28.477	31.988
IV. FLUX DE TRESORERIE NETS DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	-186.688	-226.179
(+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus		
(+) Emission de dettes subordonnées	-	0
(+) Emission d'actions et (-) Remboursement capitaux propres et assimilés	-0	653.070
(-) Dividendes versés	-115.526	-
(-) Intérêts versés	-17.229	-15.634
V. FLUX DE TRESORERIE NETS DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	-132.755	637.436
VI. IMPACT DES ECARTS DE CONVERSION		
VII. VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE (III+IV+V+VI)	1.042.572	-394.516
VIII. TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	358.271	752.787
IX. TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	1.400.843	358.271

ETAT DES DEROGATIONS

INDICATIONS DES DEROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
-----------------------------	--------------------------------	---

- I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux
- II. Dérogations aux méthodes d'évaluation
- III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse

NEANT

ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES

INDICATIONS DES DEROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
-----------------------------	--------------------------------	---

- I. Changements affectant les méthodes d'évaluation
- II. Changements affectant les règles de présentation

NEANT

CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES (En milliers de DH)

CREANCES	Bank Al Maghrib, Trésor Public et Services des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	Total au 31/12/2024	Total au 31/12/2023
COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS	471.024	8.879	-	650.652	1.130.555	640.962
VALEURS RECUES EN PENSION						
- Au jour le jour						
- A terme						
PRETS DE TRESORERIE		54.173		21.038	75.211	248.107
- Au jour le jour						
- A terme		54.173		21.038	75.211	248.107
PRETS FINANCIERS						
AUTRES CREANCES						
INTERETS COURUS A RECEVOIR		125			125	2.687
CREANCES EN SOUFFRANCE						
TOTAL	471.024	63.177	-	671.690	1.205.891	891.756

CREANCES SUR LA CLIENTELE (En milliers de DH)

CREANCES	Secteur public	Secteur privé			Total au 31/12/2024	Total au 31/12/2023
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
CREDITS DE TRESORERIE		707.620	2.903.016	1.529.726	5.140.362	1.154.482
- Comptes à vue débiteurs		707.620	842.337	943.893	2.493.850	1.154.482
- Créances commerciales sur le Maroc		-	-	-	-	-
- Crédits à l'exportation		-	-	-	-	-
- Autres crédits de trésorerie		-	2.060.679	585.833	2.646.512	-
CREDITS A LA CONSOMMATION		-	-	13.667	13.667	10.591
CREDITS A L'EQUIPEMENT		500.000	3.998.883	-	4.498.883	5.680.272
CREDITS IMMOBILIERS		-	28.770	4.073.422	4.102.192	3.754.841
AUTRES CREDITS		1.679.358	196.839	112	1.876.309	2.288.323
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE		-	-	-	-	-
INTERETS COURUS A RECEVOIR		27.956	118.503	28.612	175.070	111.301
CREANCES EN SOUFFRANCE (nettes)		-	44.663	38.935	83.598	124.960
- Créances pré-douteuses		-	341	6.843	7.184	10.005
- Créances douteuses		-	2.348	10.427	12.775	13.052
- Créances compromises		-	41.974	21.665	63.639	101.903
TOTAL		2.914.934	7.290.674	5.684.473	15.890.081	13.124.770

VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATEGORIE D'EMETTEUR (En milliers de DH)

TITRES	Etablissements de crédit et assimilés	Emetteurs publics	Emetteurs privés		Total 31/12/2024	Total 31/12/2023
			Financiers	non financiers		
TITRES COTES	-	-	-	45.832	45.832	28.605
Bons du Trésor et valeurs assimilées						
Obligations						
Autres titres de créances						
Titres de propriété				45.832	45.832	28.605
TITRES NON COTES	127.305	1.992.740	994.442	771.097	3.201.844	4.078.155
Bons du Trésor et valeurs assimilées		1.992.740			1.992.740	2.801.813
Obligations			771.097	87.576	858.673	819.894
Autres titres de créances	127.305				127.305	108.644
Titres de propriété			223.125		223.125	347.805
TOTAL	127.305	1.992.740	994.442	816.929	3.247.676	4.106.760

COMPTES SOCIAUX DE CFG BANK S.A.

AU 31 DÉCEMBRE 2024

CFG BANK

VALEURS DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT (En milliers de DH)

TITRES	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions
TITRES DE TRANSACTION						
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES						
OBLIGATIONS						
AUTRES TITRES DE CREANCE						
TITRES DE PROPRIETE						
TITRES DE PLACEMENT	2.497.089	2.667.474	2.420.356	171.954	1.570	1.570
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES	1.959.911	1.998.006	1.924.700	39.400	1.305	1.305
OBLIGATIONS	141.856	150.469	96.922	8.613	-	-
AUTRES TITRES DE CREANCE	126.146	142.314	126.000	16.213	44	44
TITRES DE PROPRIETE	269.177	376.685	272.734	107.727	220	220
TITRES D'INVESTISSEMENT	706.514,73	706.514,73	760.198,00	-	-	-
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES						
OBLIGATIONS	706.515	706.515	760.198	-	-	-
AUTRES TITRES DE CREANCE						

DETAIL DES AUTRES ACTIFS (En milliers de DH)

	31/12/2024	31/12/2023
INSTRUMENTS OPTIONNELS		
Instruments optionnels achetés	47.248	40.279
Provisions pour dépréciation des instruments optionnels achetés		
OPERATIONS DIVERSES SUR TITRES	90.163	195.631
Comptes de règlements des opérations sur titres	90.159	195.631
Diverses autres opérations sur titres	3	-
Provisions pour créances en souffrance sur opérations diverses		
DEBITEURS DIVERS	251.362	189.530
Sommes dues par l'Etat	164.618	155.655
Sommes dues par les organismes de prévoyance		
Sommes diverses dues par le personnel	149	1.361
Comptes clients de prestations non bancaires	9.276	14.929
Divers autres débiteurs	77.319	17.584
VALEURS ET EMPLOIS DIVERS	-	-
Valeurs et emplois divers		
Provisions pour dépréciation des valeurs et emplois divers		
COMPTES DE REGULARISATION	159.169	28.599
Produits à recevoir	4.445	4.249
Charges constatées d'avance	6.154	4.422
Frais préliminaires	4.438	6.350
Autres comptes de régularisation	144.132	13.578
CREANCES EN SOUFFRANCE SUR OPERATIONS DIVERSES	380	380
TOTAL	548.321	454.417

TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILES (En milliers de DH)

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital (%)	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
Participation dans les entreprises liées									
CFG MARCHES	MARCHES DES CAPITAUX	20.000	100,00%	15.389	15.389	31/12/2024	55.383	28.966	4.900
CFG FINANCE	FINANCE D'ENTREPRISE	10.000	100,00%	29.633	29.633	31/12/2024	11.573	16.667	-
CFG GESTION	GESTION DE PORTEFEUILLE	5.000	99,99%	5.506	5.506	31/12/2024	48.910	33.358	12.499
CFG GESTION PRIVEE	GESTION DE PORTEFEUILLE	1.000	99,94%	1.000	1.000	31/12/2024	3.889	992	750
CFG ASSOCIES	SOCIETE DE PARTICIPATION	1.525	99,34%	10.729	1.900	30/06/2024	1.900	65	122
T CAPITAL GESTION	PROMOTION IMMOBILIERE	300	51,07%	148	148	31/12/2024	-23.111	-6	-
CFG IT	GROUPEMENT D'INTERET ECONOMIQUE	5.010	98,00%	4.885	4.885	31/12/2024	7.770	2.896	-
CFG ASSURANCES	COURTAGE EN ASSURANCE	100	100,00%	380	380	31/12/2024	1.570	1.421	1.500
VILLA ROOSEVELT	SOCIETE D'INVESTISSEMENT	106.000	71,70%	68.350	68.350	30/06/2024	36.277	-583	-
REIM PARTNERS	GESTION DE PORTEFEUILLE	1.000	30,00%	56.104	56.104	31/12/2023	30.193	29.030	8.707
Autres titres de participation									
MUTANDIS AUTOMOBILE	HOLDING	630.000	4,00%	4.824	2.634	31/12/2021	130.356	2.990	-
CFG DEVELOPPEMENT	CAPITAL INVESTISSEMENT	3.864	81,00%	4.825	4.825	31/12/2022	3.774	-124	-
ECOLOGIA	ENERGIE RENOUVELABLE	10.000	100,00%	10.000	2.000	30/06/2022	8.617	-39	-
T CAPITAL GROUP	SOCIETE D'INVESTISSEMENT	682.565	10,21%	170.311	-	31/12/2022	421.932	-5.575	-
FONDS DARIF	GESTION RIAD	50.000	4,00%	1.845	1.845	31/12/2018	32.154	-1.256	-
TOTAL PARTICIPATIONS				383.929	194.600				28.477
EMPLOIS ASSIMILES				144.647	139.830				
TOTAL GENERAL				528.576	334.430				28.477

IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL, EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT ET EN LOCATION SIMPLE (En milliers de DH)

NATURE	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements		Provisions			Montant net à la fin de l'exercice
					Dotation au titre de l'exercice	Cumul des amortissements	Dotation au titre de l'exercice	Reprises de provisions	Cumul des provisions	
Immobilisations données en crédit-bail et en location avec option d'achat	1.652.597	472.833	31.503	2.093.927	117.974	348.397	3.250	-	15.331	1.730.200
Crédit-bail sur immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Crédit-bail mobilier	113.875	87.872	6.522	195.226	25.712	79.222	733	-	9.611	106.392
Crédit-bail mobilier en cours	-	13.824	-	13.824	-	-	-	-	-	13.824
Crédit-bail mobilier loué	113.875	74.048	6.522	181.402	25.712	79.222	733	-	9.611	92.569
Crédit-bail mobilier non loué après résiliation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Crédit-bail immobilier	1.457.994	352.086	-	1.810.080	92.262	269.175	2.517	-	5.719	1.535.186
Crédit-bail immobilier en cours	392.952	179.065	-	572.017	-	-	-	-	-	572.017
Crédit-bail immobilier loué	929.170	173.021	-	1.102.191	92.262	269.175	2.517	-	5.719	827.297
Crédit-bail immobilier non loué après résiliation	135.871	-	-	135.871	-	-	-	-	-	135.871
Loyers courus à recevoir	41.246	7.497	24.981	23.763	-	-	-	-	-	23.763
Loyers restructurés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Loyers impayés	39.481	25.377	-	64.859	-	-	-	-	-	64.859
Créances en souffrance	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Immobilisation données en location simple	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Biens mobiliers en location simple	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Biens immobiliers en location simple	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Loyers courus à recevoir	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Loyers restructurés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Loyers impayés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances en souffrance	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	1.652.597	472.833	31.503	2.093.927	117.974	348.397	3.250	-	15.331	1.730.200

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPOREELLES (En milliers de DH)

IMMOBILISATIONS	MONTANT BRUT AU DEBUT DE L'EXERCICE	MONTANT DES ACQUISITIONS AU COURS DE L'EXERCICE	MONTANT DES CESSIIONS OU RETRAITS AU COURS DE L'EXERCICE	MONTANT BRUT DE FIN DE L'EXERCICE	AMORTISSEMENTS ET/OU PROVISIONS				MONTANT NET DE FIN DE L'EXERCICE
					MONTANT DES AMORTISSEMENTS ET/OU PROVISIONS AU DEBUT DE L'EXERCICE	DOTATION AU TITRE DE L'EXERCICE	MONTANT DES AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS SORTIES	CUMUL	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	529.971	112.708	-	642.679	83.044	13.241	-	96.284	546.395
. Droit au bail	2.600	-	-	2.600	-	-	-	-	2.600
. Immobilisations en recherche et développement	161.115	21.128	-	182.243	83.044	13.241	-	96.284	85.959
. Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	366.256	91.581	-	457.837	-	-	-	-	457.837
. Immobilisations incorporelles hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	693.237	71.367	2.967	761.637	211.178	32.723	1.545	242.356	519.281
. Meubles d'exploitation	105.060	-	2.165	102.895	23.882	3.415	1.212	26.085	76.810
. Mobilier et Matériel d'exploitation	158.634	32.838	802	190.670	120.634	19.011	333	139.312	51.358
. Autres immobilisations corporelles d'exploitation	429.543	38.529	0	468.072	66.662	10.297	-	76.958	391.113
. Autres immobilisations corporelles hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	1.223.208	184.075	2.967	1.404.316	294.222	45.963	1.545	338.640	1.065.676

COMPTES SOCIAUX DE CFG BANK S.A.

AU 31 DÉCEMBRE 2024

CFG BANK



DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES (En milliers de DH)

DETTES	ETABLISSEMENTS DE CREDIT AU MAROC			AUTRES ETABLISSEMENTS DE CREDITS ET ASSIMILES A L'ETRANGER	TOTAL AU 31/12/2024	TOTAL AU 31/12/2023
	BANK AL-MAGHRIB TRESOR PUBLIC ET SERVICE DES CHEQUES POSTAUX	BANQUES AU MAROC	AUTRES ETABLISSEMENTS DE CREDITS ET ASSIMILES AU MAROC			
COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS						
VALEURS DONNEES EN PENSION	2.020.071	-	-	-	2.020.071	4.379.235
- Au jour le jour	-	-	-	-	-	470.087
- A terme	2.020.071	-	-	-	2.020.071	3.909.149
EMPRUNTS DE TRESORERIE	536.000	141.560	-	-	677.560	899.357
- Au jour le jour	-	-	-	-	-	-
- A terme	536.000	141.560	-	-	677.560	899.357
EMPRUNTS FINANCIERS						
AUTRES DETTES						
- Au jour le jour	-	-	-	-	-	-
- A terme	-	-	-	-	-	-
DETTES OPERATIONS DE CREDIT BAIL						
INTERETS COURUS A PAYER	10.914	1.128	-	-	12.042	13.650
- Au jour le jour	-	-	-	-	-	-
- A terme	10.914	1.128	-	-	12.042	13.650
TOTAL	2.566.985	142.688	-	-	2.709.673	5.292.243

PROVISIONS (En milliers de DH)

PROVISIONS	ENCOURS 31/12/2023	DOTATIONS	REPRISES	AUTRES VARIATIONS	ENCOURS 31/12/2024
PROVISIONS, DEDUITES DE L'ACTIF, SUR :	376.786	211.020	220.304	-	367.501
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	126.112	30.315	2.997	-	153.430
Titres de transaction	-	-	-	-	-
Titres de placement	713	1.569	713	-	1.570
Titres de participation et emplois assimilés	234.857	175.885	216.594	-	194.147
Titres d'investissement	-	-	-	-	-
Créances sur crédit-bail et en location	-	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles et corporelles	-	-	-	-	-
Autres actifs	3.024	-	-	-	3.024
Créances subordonnées	-	-	-	-	-
Immobilisations données en crédit-bail	12.080	3.250	-	-	15.331
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	31.831	9.199	2.342	-	38.688
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	-	-	-	-	-
Provisions pour risques de change	-	-	-	-	-
Provisions pour risques généraux	31.831	9.199	2.342	-	38.688
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	-	-	-	-	-
Provisions pour autres risques et charges	-	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-	-

DEPOTS DE LA CLIENTELE (En milliers de DH)

DEPOTS	Secteur public	Secteur privé			TOTAL AU 31/12/2024	TOTAL AU 31/12/2023
		Entreprise financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
Comptes à vue créditeurs	10	783.331	2.838.051	4.761.053	8.382.445	6.405.715
Comptes d'épargne	-	-	-	926.724	926.724	858.613
Dépôts à terme	-	600.000	154.600	342.749	1.097.349	1.225.689
Autres comptes créditeurs	-	-	97.836	-	97.836	95.001
Interets courus à payer	-	6.458	603	4.396	11.457	11.867
TOTAL	10	1.389.789	3.091.090	6.034.922	10.515.811	8.596.885

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES (En milliers de DH)

	ENCOURS 31/12/2023	Affectation du résultat	Autres variations	ENCOURS 31/12/2024
Ecarts de réévaluation				
Réserves et primes liés au capital	633.310	5.236	-	638.545
Réserve légale	6.830	5.236	-	12.065
Autres réserves	3.084	-	-	3.084
Primes d'émission, de fusion et d'apport	623.396	-	-	623.396
Capital	700.159	-	-	700.159
- Capital appelé	700.159	-	-	700.159
- Capital non appelé	-	-	-	-
- Certificats d'investissement	-	-	-	-
- Fonds de dotation	-	-	-	-
Actionnaires, Capital non versé	-	-	-	-
Report à nouveau (+/-)	208.499	-16.050	-	192.449
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	104.712	-104.712	134.887	134.887
TOTAL	1.646.680	-115.526	134.887	1.666.040

DETAIL DES AUTRES PASSIFS (En milliers de DH)

	31/12/2024	31/12/2023
INSTRUMENTS OPTIONNELS VENDUS		
Instruments vendus	-	-
COMPTE DE REGLEMENT D'OPERATIONS SUR TITRES	65.818	253.598
Dettes sur titres	65.163	253.281
Versement à effectuer sur titres non libérés	-	-
Provisions pour service financier aux émetteurs	656	317
Sommes réglées par la clientèle à reverser aux émetteurs	-	-
CREDITEURS DIVERS	361.395	112.187
Sommes dues à l'état	106.552	39.736
Sommes dues aux organismes de prévoyance	6.950	2.642
Sommes diverses dues au personnel	42.667	10.978
Sommes diverses dues aux actionnaires et associés	5.032	2.771
Fournisseurs de biens et de services	197.472	55.006
Divers autres créditeurs	2.722	1.055
COMPTES DE REGULARISATION	352.741	251.626
Charges à payer	44.363	34.019
Produits Constates d'avance	86.938	78.259
Autres comptes de régularisation	221.441	139.348
TOTAL	779.954	617.411

VALEURS ET SURETES RECUES ET DONNEES EN GARANTIE (En milliers de DH)

VALEURS ET SURETES RECUES EN GARANTIE	Valeur comptable nette	Rubrique de l'Actif ou du Hors Bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances ou des engagements par signature donnés couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées			
Autres titres			
Hypothèques	6.326.509	Créances sur la clientèle	2.905.428
Autres valeurs et sûretés réelles	4.801.863	Créances sur la clientèle et titres de transaction et de placement	-
TOTAL	11.128.372		2.905.428

VALEURS ET SURETES RECUES EN GARANTIE	Valeur comptable nette	Rubrique du passif ou du Hors Bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou des engagements par signature reçus couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées			
Autres titres			
Hypothèques	-		-

COMPTES SOCIAUX DE CFG BANK S.A.

AU 31 DÉCEMBRE 2024

CFG BANK



TITRES DE CREANCES EMIS

(En milliers de DH)

NATURE DES TITRES (1)	Caractéristiques					Montant	Dont		Montant non amorti des primes d'émission ou de remboursement
	Date de jouissance	Date d'échéance	Valeur nominal unitaire en DH	Taux nominal	Mode de remboursement (2)		Entreprises liées	Autres apparentés	
Certificats de dépôt	19/10/2022	19/10/2022	100.000,00	4,30%	In fine	100.000	-	-	-
Certificats de dépôt	13/02/2023	13/02/2023	100.000,00	3,20%	In fine	1.600	-	-	-
Certificats de dépôt	20/02/2023	20/02/2023	100.000,00	3,25%	In fine	4.700	-	-	-
Certificats de dépôt	15/04/2021	30/03/2023	100.000,00	2,49%	In fine	109.600	-	-	-
Certificats de dépôt	15/04/2022	15/04/2023	100.000,00	2,85%	In fine	50.000	-	-	-
Certificats de dépôt	24/06/2022	24/06/2024	100.000,00	3,70%	In fine	20.000	-	-	-
Certificats de dépôt	17/07/2023	17/07/2024	100.000,00	3,40%	In fine	2.500	-	-	-
Certificats de dépôt	21/07/2022	21/07/2024	100.000,00	1,75%	In fine	6.000	-	-	-
Certificats de dépôt	04/09/2020	04/09/2024	100.000,00	3,00%	In fine	80.000	-	-	-
Certificats de dépôt	03/10/2022	03/10/2024	100.000,00	4,20%	In fine	100.000	-	-	-
Certificats de dépôt	31/03/2022	27/11/2024	100.000,00	3,80%	In fine	60.000	-	-	-
Certificats de dépôt	28/09/2021	29/11/2024	100.000,00	3,00%	In fine	100.000	-	-	-
Certificats de dépôt	10/01/2024	10/01/2024	100.000,00	3,10%	In fine	1.400	-	-	-
Certificats de dépôt	10/01/2024	10/01/2024	100.000,00	3,45%	In fine	1.130.000	-	-	-
Certificats de dépôt	15/01/2024	15/01/2024	100.000,00	3,45%	In fine	90.000	-	-	-
Certificats de dépôt	23/01/2024	23/01/2024	100.000,00	3,30%	In fine	10.000	-	-	-
Certificats de dépôt	26/01/2024	26/01/2024	100.000,00	3,30%	In fine	10.000	-	-	-
Certificats de dépôt	14/02/2024	14/02/2024	100.000,00	3,00%	In fine	500	-	-	-
Certificats de dépôt	23/02/2024	23/02/2024	100.000,00	3,65%	In fine	175.000	-	-	-
Certificats de dépôt	23/02/2024	23/02/2024	100.000,00	4,00%	In fine	595.000	-	-	-
Certificats de dépôt	04/03/2024	04/03/2024	100.000,00	3,10%	In fine	1.500	-	-	-
Certificats de dépôt	05/03/2024	05/03/2024	100.000,00	3,10%	In fine	3.000	-	-	-
Certificats de dépôt	11/03/2024	11/03/2024	100.000,00	3,10%	In fine	2.200	-	-	-
Certificats de dépôt	05/04/2024	05/04/2024	100.000,00	3,10%	In fine	2.000	-	-	-
Certificats de dépôt	15/04/2024	15/04/2024	100.000,00	2,90%	In fine	600	-	-	-
Certificats de dépôt	17/04/2024	17/04/2024	100.000,00	3,20%	In fine	8.000	-	-	-
Certificats de dépôt	26/04/2024	26/04/2024	100.000,00	3,10%	In fine	7.000	-	-	-
Certificats de dépôt	26/04/2024	26/04/2024	100.000,00	3,50%	In fine	280.000	-	-	-
Certificats de dépôt	26/04/2024	26/04/2024	100.000,00	3,65%	In fine	200.000	-	-	-
Certificats de dépôt	13/05/2024	13/05/2024	100.000,00	3,65%	In fine	200.000	-	-	-
Certificats de dépôt	14/05/2024	14/05/2024	100.000,00	3,20%	In fine	20.000	-	-	-
Certificats de dépôt	24/05/2024	24/05/2024	100.000,00	3,20%	In fine	20.000	-	-	-
Certificats de dépôt	28/05/2024	28/05/2024	100.000,00	3,00%	In fine	2.000	-	-	-
Certificats de dépôt	28/05/2024	28/05/2024	100.000,00	3,20%	In fine	5.000	-	-	-
Certificats de dépôt	05/06/2024	05/06/2024	100.000,00	3,20%	In fine	4.000	-	-	-
Certificats de dépôt	19/06/2024	19/06/2024	100.000,00	3,10%	In fine	8.000	-	-	-
Certificats de dépôt	28/06/2024	28/06/2024	100.000,00	3,10%	In fine	1.200	-	-	-
Certificats de dépôt	01/07/2024	01/07/2024	100.000,00	4,50%	In fine	50.000	-	-	-
Certificats de dépôt	05/07/2024	05/07/2024	100.000,00	3,00%	In fine	6.000	-	-	-
Certificats de dépôt	09/07/2024	09/07/2024	100.000,00	3,20%	In fine	9.200	-	-	-
Certificats de dépôt	10/07/2024	10/07/2024	100.000,00	3,06%	In fine	300.000	-	-	-
Certificats de dépôt	10/07/2024	10/07/2024	100.000,00	3,17%	In fine	400.000	-	-	-
Certificats de dépôt	15/07/2024	15/07/2024	100.000,00	2,80%	In fine	1.800	-	-	-
Certificats de dépôt	22/07/2024	22/07/2024	100.000,00	2,80%	In fine	4.000	-	-	-
Certificats de dépôt	01/08/2024	01/08/2024	100.000,00	3,20%	In fine	470.000	-	-	-
Certificats de dépôt	05/08/2024	05/08/2024	100.000,00	2,80%	In fine	2.000	-	-	-
Certificats de dépôt	13/08/2024	13/08/2024	100.000,00	3,12%	In fine	350.000	-	-	-
Certificats de dépôt	30/08/2024	30/08/2024	100.000,00	3,10%	In fine	80.000	-	-	-
Certificats de dépôt	30/08/2024	30/08/2024	100.000,00	3,00%	In fine	8.000	-	-	-
Certificats de dépôt	25/09/2024	25/09/2024	100.000,00	2,75%	In fine	3.000	-	-	-
Certificats de dépôt	27/09/2024	27/09/2024	100.000,00	3,00%	In fine	100.000	-	-	-
Certificats de dépôt	27/09/2024	27/09/2024	100.000,00	3,10%	In fine	50.000	-	-	-
Certificats de dépôt	21/05/2021	30/09/2024	100.000,00	3,00%	In fine	100.000	-	-	-
Certificats de dépôt	13/07/2021	30/09/2024	100.000,00	3,00%	In fine	100.000	-	-	-
Certificats de dépôt	04/10/2024	04/10/2024	100.000,00	2,70%	In fine	5.000	-	-	-
Certificats de dépôt	01/10/2024	01/10/2024	100.000,00	2,80%	In fine	2.000	-	-	-
Certificats de dépôt	09/10/2024	09/10/2024	100.000,00	2,70%	In fine	1.000	-	-	-
Certificats de dépôt	11/10/2024	11/10/2024	100.000,00	3,25%	In fine	540.000	-	-	-
Certificats de dépôt	11/10/2024	11/10/2024	100.000,00	3,50%	In fine	520.000	-	-	-
Certificats de dépôt	14/10/2024	14/10/2024	100.000,00	2,80%	In fine	1.000	-	-	-
Certificats de dépôt	22/10/2024	22/10/2024	100.000,00	2,50%	In fine	31.800	-	-	-
Certificats de dépôt	22/10/2024	22/10/2024	100.000,00	2,70%	In fine	2.000	-	-	-
Certificats de dépôt	24/10/2024	24/10/2024	100.000,00	2,95%	In fine	2.700	-	-	-
Certificats de dépôt	30/10/2024	30/10/2024	100.000,00	3,25%	In fine	100.000	-	-	-
Certificats de dépôt	31/10/2024	31/10/2024	100.000,00	2,80%	In fine	13.800	-	-	-
Certificats de dépôt	01/11/2024	01/11/2024	100.000,00	2,50%	In fine	1.000	-	-	-
Certificats de dépôt	05/11/2024	05/11/2024	100.000,00	3,00%	In fine	11.000	-	-	-
Certificats de dépôt	13/11/2024	13/11/2024	100.000,00	3,00%	In fine	195.000	-	-	-
Certificats de dépôt	13/11/2024	13/11/2024	100.000,00	2,95%	In fine	375.000	-	-	-
Certificats de dépôt	19/11/2024	19/11/2024	100.000,00	2,70%	In fine	1.000	-	-	-
Certificats de dépôt	29/11/2024	29/11/2024	100.000,00	2,90%	In fine	1.000	-	-	-
Certificats de dépôt	16/12/2024	16/12/2024	100.000,00	3,10%	In fine	800.000	-	-	-
Certificats de dépôt	17/12/2024	17/12/2024	100.000,00	2,85%	In fine	1.200	-	-	-
TOTAL						8.049.300	-	-	-

(1) Il s'agit de : Certificats de dépôt - Emprunts obligataires - Bons de sociétés de financement - Autres titres de créance

(2) Amortissement : Annuel - In fine

COMPTES SOCIAUX DE CFG BANK S.A.

AU 31 DÉCEMBRE 2024

CFG BANK



VENTILATION DES EMPLOIS ET RESSOURCES SUIVANT LA DUREE RESIDUELLE (En milliers de DH)

	D < 1 mois	1 mois < D < 3 mois	3 mois < D < 1 an	1 an < D < 5 ans	D > 5 ans	TOTAL
Actif						
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	21.039	54.172	-	-	-	75.211
Créances sur la clientèle	933.388	159.559	448.250	3.250.397	7.021.394	11.812.988
Titres de créance	87.719	85.902	126.345	1.093.205	834.741	2.227.912
Créances subordonnées	-	-	-	-	-	-
Crédit-bail et assimilé	24.346	2.735	35.235	278.571	1.514.724	1.855.611
TOTAL	1.066.492	302.368	609.830	4.622.173	9.370.858	15.971.721
Passif						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	2.697.631	-	-	-	-	2.697.631
Dettes envers la clientèle	249.590,00	78.900	744.358	24.501	-	1.097.349
Titres de créance émis	1.563.200	519.500	1.682.100	2.104.500	2.180.000	8.049.300
Emprunts subordonnés	-	-	-	-	400.000	400.000
TOTAL	4.510.421	598.400	2.426.458	2.129.001	2.580.000	12.244.280

MARGES D'INTERET (En milliers de DH)

	31/12/2024	31/12/2023
+ Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit (a)	40.152	18.829
- Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit (b)	131.045	94.586
Marge d'intérêts sur opérations avec les établissements de crédit (1)	-90.892	-75.757
+ Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle (a)	617.640	425.224
- Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle (b)	76.668	59.176
Marge d'intérêts sur opérations avec la clientèle (2)	540.972	366.048
+ Intérêts et produits assimilés sur titres de créance (a)	111.154	86.455
- Intérêts et charges assimilées sur titres de créance (b)	254.106	155.346
Marge d'intérêts sur opérations sur titres de créances (3)	-142.952	-68.890
+ Produits sur opérations de crédit-bail et de location (a)	154.618	147.984
- Charges sur opérations de crédit-bail et de location (b)	121.306	99.904
Marge d'intérêts sur opérations en crédit-bail et en location (4)	33.311	48.080
MARGE D'INTERET = (1)+(2)+(3)+(4)	340.439	269.481

COMMISSIONS (En milliers de DH)

	31/12/2024	31/12/2023
Commissions sur prestations de service	148.722	109.377
Commissions sur fonctionnement de compte	26.956	22.814
Commissions sur moyens de paiement	37.699	29.048
Commissions sur opérations sur titres	25.129	9.698
Commissions sur titres en gestion ou en dépôt	43.600	31.931
Commissions sur prestations de service sur crédit	2.034	2.622
Produits sur activités de conseil et d'assistance	-	1.580
Commissions sur ventes de produits d'assurance	5.134	5.246
Autres produits sur prestations de service	8.171	6.439
Produits sur engagements sur titres	2.762	5.407
- Commissions de placement sur le marché primaire	2.762	5.407
- Commissions de garantie sur la marché primaire	-	-
Produits sur engagements sur produits dérivés		
- Commissions sur produits dérivés	-	-
Produits sur opérations de change	10.192	8.096
- Commissions sur opérations de change virements	10.192	8.096
- Commissions sur opérations de change billes	-	-
TOTAL COMMISSIONS	161.677	122.881

RESULTAT SUR OPERATIONS DE MARCHE (En milliers de DH)

	31/12/2024	31/12/2023
+ Gains sur titres de transaction	7.613	117
- Pertes sur titres de transaction	8.256	344
Résultat des opérations sur titres de transactions	-643	-227
+ Plus-values sur cessions des titres de placement	177.097	140.252
+ Reprises de provisions pour dépréciation des titres de placement	713	27.255
- Moins-values de cession sur titres de placement	87.909	99.149
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de placement	1.569	714
Résultat des opérations sur titres de placement	88.331	67.643
+ Gains sur opérations de change virement	79.544	45.861
+ Gains sur opérations de change billes	-	-
- Pertes sur opérations de change virement	1.469	1.174
- Pertes sur opérations de change billes	98	15
Résultat des opérations de change	77.976	44.672
+ Gains sur produits dérivés de taux d'intérêt	-	-
+ Gains sur produits dérivés de cours de change	-	-
+ Gains sur produits dérivés d'autres instruments	-	-
- Pertes sur produits dérivés de taux d'intérêt	-	-
- Pertes sur produits dérivés de cours de change	-	-
- Pertes sur produits dérivés d'autres instruments	-	-
Résultat des opérations sur produits dérivés		

CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION (En milliers de DH)

	31/12/2024	31/12/2023
CHARGES DE PERSONNEL	234.154	172.552
Salaires et appointements	187.477	144.884
Charges d'assurances sociales	21.166	16.717
Charges de retraite	18.563	4.435
Charges de formation	1.559	793
Autres charges de personnel	5.389	5.723
CHARGES EXTERNES	124.073	85.263
Loyers de crédit-bail et de location	13.310	12.082
Frais d'entretien et réparation	32.903	23.815
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	11.909	4.732
Transport et déplacements	1.180	1.113
Publicité, publications et relations publiques	21.023	10.531
Autres charges externes	43.748	32.990
AUTRES CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	56.115	45.026
Frais préliminaires	597	602
Frais d'acquisition des immobilisations	-	-
Autres charges réparties sur plusieurs exercices	1.284	1.285
Dons, libéralités et lots	-	-
Diverses autres charges d'exploitation	54.234	43.139

PRODUITS SUR TITRES DE PROPRIETE (En milliers de DH)

	31/12/2024	31/12/2023
PRODUITS SUR TITRES DE PLACEMENT. TITRES DE PROPRIETE	1.714	3.309
Dividendes sur titres d'OPCVM	-	-
Dividendes sur autres titres de propriété	1.714	3.309
Autres produits sur titres de propriété	-	-
PRODUITS SUR TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILES	28.477	31.988
Dividendes sur titres de participation entreprises liées	28.477	31.988
Dividendes sur titres de participation	-	-
Dividendes sur titres de l'activité de portefeuille	-	-
Autres produits sur titres de participation et emplois assimilés	-	-
TOTAL	30.191	35.296

AUTRES PRODUITS ET CHARGES (En milliers de DH)

	31/12/2024	31/12/2023
PRODUITS D'EXPLOITATION NON BANCAIRE	8.851	477
Produits sur valeurs et emplois divers	-	-
Plus values de cession sur immobilisations financières	86	-
Plus values de cession sur immobilisations Corporelles et incorporelles	2.127	40
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle même	-	-
Produits accessoires	715	-
Autres produits non bancaires	5.923	437
CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRE	21.097	164
Charges sur valeurs et emplois divers	-	-
Moins values de cession sur immobilisations financières	19.680	-
Moins values de cession sur immobilisations Corporelles et incorporelles	1.417	164
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	226.766	57.795
Reprises de provisions pour créances en souffrances	2.997	47.172
Récupérations sur créances amorties	16	12
Reprises de provisions pour dépréciation des titres de placement	713	-
Reprises de provisions pour dépréciation des immobilisations financières	216.594	6.166
Reprises de provisions pour dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
Reprises de provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	-	-
Reprise de provision pour autres risques et charges	2.342	4.445
Reprises des autres provisions	4.817	-
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES	220.367	97.518
Dotations aux provisions pour créances en souffrances	30.315	93.162
Pertes sur créances irrécouvrables	152	338
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de placement	1.569	-
Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	175.885	-
Dotations aux provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	-	-
Dotations aux provision pour autres risques et charges	9.199	4.019
Dotations aux autres provisions	4.817	-

ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA SITUATION PROVISoire AU 31 DÉCEMBRE 2024



CFG BANK S.A.

ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA SITUATION PROVISoire DES COMPTES SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2024

Nous avons procédé à un examen limité de la situation provisoire de CFG Bank S.A. comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et une sélection d'états des informations complémentaires (ETIC) relatifs à la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024. Cette situation provisoire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant KMAD 2.067.703 dont un bénéfice net de KMAD 134.887, relève de la responsabilité des organes de gestion de la Banque.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation provisoire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation provisoire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de CFG Bank S.A. arrêtés au 31 décembre 2024, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Casablanca, le 19 février 2025

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON
FIDAROC GRANT THORNTON
Membre du réseau international
7 Bd. Dr. Mohamed VI - Casablanca
Tél : 05 22 54 22 99 - Fax : 05 22 59 70
Faïçal MEKOUAR
Associé

